

14/reisien

www.arcis-sur-aube.com

LE MAGAZINE DE NOTRE VILLE

BONNES VACANC

ÉCOLE AURILLAC



Installation de gîtes à chauves-souris

INTERVIEWS

L'association Un Nouveau Monde

8 HISTOIRE

Expo «Industries et outils de production à Arcis et ses environs au XX^e siècle

rétrospective 4	SI ON EN PARLAIT	VIE MUNICIPALE
communauté de communes 20	interviews 22	HISTOIRE ET PATRIMOINE 28
LES ASSOCIATIONS	conseil municipal 46	vie pratique 54



— VOLONTÉS FUNÉRAIRES

Libérez vos proches de l'organisation de vos obsèques.

Vos volontés clairement définies

Valeur testamentaire

Pas de financement à l'avance

Service gratuit



ARCIS-SUR-AUBE 03 25 37 01 12 TROYES 03 25 72 52 52 Assistance funéraire 24h/24 · 7j/7 · Marbrerie · Contrats obsèques www.fourquet-funeris.fr

CHÈRES ARCISIENNES ET CHERS ARCISIENS,

Charles HITTLER - Maire d'Arcis-sur-Aube



a fin de l'année scolaire annonce la période estivale, temps de vacances pour les uns, temps de travail pour les autres, mais temps de fêtes et de retrouvailles pour tous.

Après un début d'année où la Covid-19 nous a contraint à rester vigilant pour protéger les plus faibles, notre prise de conscience collective, en répondant majoritairement à la demande de vaccination pour ne pas engorger les hôpitaux, a permis à ceux d'entre nous touchés par de graves soucis de santé de ne pas subir le report d'une opération impérative ou de soin urgent, merci pour eux. La solidarité c'est parfois de restreindre sa liberté pour permettre à tous et surtout aux plus faibles de surmonter un obstacle ou une maladie.

Beaucoup comme moi pensaient que l'Europe était protégée du recours à la force dans les rapports entre nations mais hélas les atrocités de la guerre sont de nouveau là, à notre porte, mettant des millions de personnes sur les routes de l'exil. Les habitants du bassin d'Arcis-sur-Aube, par leur élan de générosité, ont su dès le début des combats montrer leur solidarité envers les Ukrainiens, un grand merci à tous.

Comme vous le savez très certainement, Arcis-sur-Aube a signé le 4 juin 2004 une charte de rapprochement avec Arzis, ville de quelque 14.000 habitants située à 113 km à l'ouest d'Odessa dans le sud de l'Ukraine. Nous sommes récemment entrés en contact avec le maire d'Arzys pour connaitre leurs besoins. Ces évènements tragiques nous rappellent l'importance des liens d'amitiés et surtout la nécessité de les nourrir. Ceux tissés avec la ville de Gomaringen, notre sœur allemande, sont maintenus principalement par le comité de jumelage et son président Thomas Antoine. Une délégation arcisienne, sur invitation du comité de jumelage et la municipalité de Gomaringen, assistera à la fin du mois de juillet à l'inauguration de leur nouvelle mairie.

Actuellement, votre conseil met sur pied la planification des gros travaux des prochaines années. Nous recherchons toutes les



aides financières possibles pour minimiser le reste à charge communal par, entre autres, notre adhésion aux programmes « soutien aux centralités rurales » et « petite ville de demain ». Sur de nombreux points nous sommes cependant obligés d'attendre pour mener tous les travaux souhaités car l'endettement de la commune, cette dernière décennie et les récentes augmentations des charges de gaz, d'électricité, de carburants, freinent notre programme, et ce, pour respecter notre engagement de stabilisation de la pression fiscale.

Pour cette année, la réfection de la rue Jean Jaurès (conduites d'eau et d'assainissement, élargissement du trottoir) et la création d'un parking devant la maternelle ont commencé - un grand merci à la communauté de communes pour la vente à l'euro symbolique de la cour du bâtiment de l'ex-Cada -, la vidéo surveillance aux entrées de notre commune et le pumptrak pour nos jeunes vont pouvoir voir le jour.

À la fin du mois de juin, le jury du concours des villes et villages fleuris est passé à Arcissur-Aube pour, j'en suis convaincu, confirmer nos trois fleurs, grâce à l'implication des Arcisiennes et Arcisiens, tout comme celle des agents communaux qui s'investissent sans compter pour relever ce défi. En effet, le zéro-phytho nous oblige tous à changer nos habitudes.

Cette année pour mettre en valeur notre beau parc Robert Piat la commission environnement s'est mise en relation avec l'AFPAN « l'Or Vert » (association organisatrice du Festival international de la Photo Animalière et de Nature de Montier-en-Der) pour accueillir une exposition de 60 photos géantes du 1er juin à fin août, couvrant la période festive arcisienne de la fête de la Musique, des feux de la Saint-Jean, du vide-grenier et enfin de la fête patronale. Vous pourrez également découvrir la balade arcisienne qui a été élaborés avec la communauté de communes et des passionnés d'histoire de l'association Histoire et patrimoine Arcis - Val d'Aube, mais je ne vous en dirai pas plus, rendez-vous le 9 juillet place des Héros d'Arcis.

Nos relations apaisées avec la communauté de communes contribuent à accélérer les investissements sur notre commune : La Maison France Services avec le point tourisme et les micro-folies, une crèche pour la fin d'année, les nouveaux locaux de la gendarmerie pour 2023 et pour les projets, un parking mieux aménagé côté collège et un terrain de football synthétique sont à l'étude. Dans les pages suivantes vous allez découvrir la richesse de nos associations et toutes leurs initiatives dans le but d'animer notre commune et prendre soins des plus fragiles afin de rendre notre ville plus attractive. Cette année encore la commune va donner un coup de pouce à la jeune association de commerçants pour la journée du commerce de proximité du mois d'octobre dans l'attente de la reprise de la foire de printemps Je terminerai en remerciant nos agents communaux qui effectuent un travail remarquable et mes collègues pour leurs implications.

Bonne lecture et bon été à vous et votre famille.

Mentions légales:

Directeur de publication : Charles HITTLER, Maire

Conception et réalisation : SYSCOM' (www.agence-syscom.com)

Impression: DM Lettres Print Solutions (6 rue Archimède - 10600 La Chapelle St Luc) - **Tirage**: 1 650 exemplaires **Dépôt légal**: juillet 2021 - **Crédit photos**: SYSCOM', Mairie d'Arcis-sur-Aube, La Plaine d'Arcis, Sylviane BONNAIRE

Responsable de la publicité : Mairie d'Arcis-sur-Aube (03 25 37 80 36 - mairie@arcis-sur-aube.com)

RÉTROSPECTIVE



Journée nationale d'hommage aux morts pour la France » le 5 décembre

Réunion

publique sur

les services de

proximité les 1er

et 6 décembre







4 Loto du comité des fêtes le 19 mars



Expo de véhicules anciens le 24 avril



RÉTROSPECTIVE



Théâtre les Tréteaux du Val de Scène le 30 avril

Cérémonie du 8 mai 2022





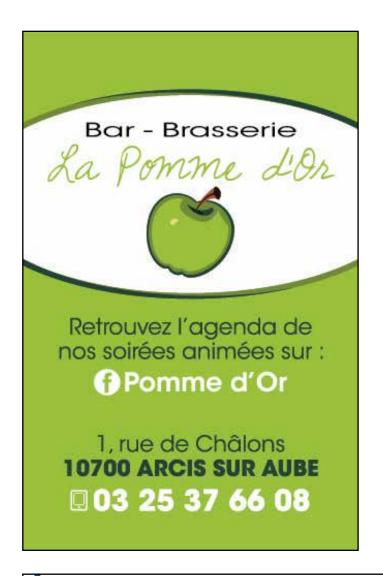




Inauguration
de l'exposition
photos Montier
le 1er juin

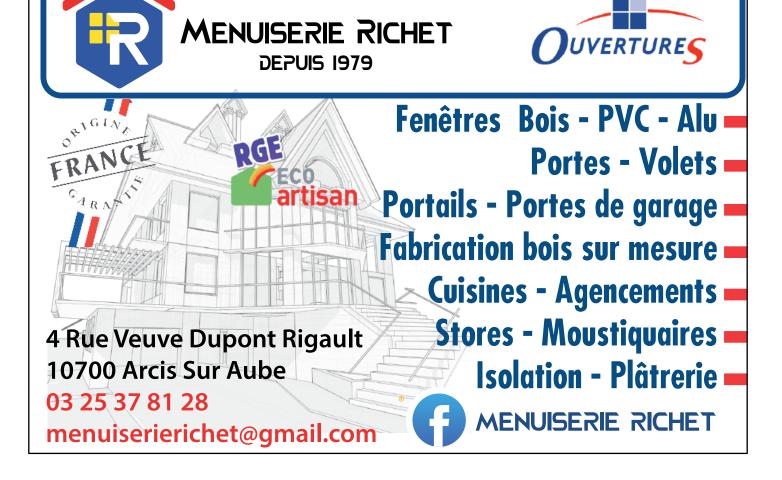
Exposition
des roses
des 3 et 4 juin











SI ON EN PARLAIT

TRAVAUX BÂTIMENTS FIN MAI 2022

> HLM RUE JEAN JAURÈS

Isolation des combles et remplacement des portes des communs. Réparation d'une chaudière.

> HLM ROUTE DE NOZAY

Isolation des combles et remplacement des portes des communs. Changement d'une fenêtre. Réfection d'une salle de bain. Pose de mains courantes en bois.

> HLM RUE COLONEL DRIANT

Changement d'une chaudière.

> MAISON SAPINVILLE

Réparation de la toiture. Remplacement de la chaudière.

> LOGEMENT MARCHÉ **COUVERT**

Réparation de la chaudière.

> ÉCOLES

Pose de bancs dans les cours.

Mise aux normes électriques.

Vidéoprojecteur.

Création en régie d'une nouvelle garderie et mise aux normes PMR de la rampe d'accès.

Mise aux normes PMR de la rampe garderie.

> RESTAURANT SCOLAIRE

Passage en leds.

> GYMNASE

Réparation des sanitaires garçons. Mise à jour du plan d'évacuation.

MAIRIE

Pose de stores et passage en leds de la salle du conseil municipal.

> SALLE DES FÊTES

Mise à jour du plan d'évacuation.

> LA FRATERNELLE

Pose d'un plafond suite à un dégât des eaux.

Pour l'ensemble des bâtiments communaux, mise en place de pommes de douche hydro-économes et aérateurs sur l'ensemble des lavabos/éviers et mise aux normes en extincteurs.

1° TROC PLANTES DE PRINTEMPS À **ARCIS-SUR-AUBE**

Mais le troc plantes, qu'est-ce que c'est?

Le principe du troc plantes est simple, vous apportez votre plante étiquetée, votre sachet de graines, ou vos revues et vous repartez avec un autre végétal ou autre chose : vous échangez... C'est aussi l'occasion de discuter avec d'autres passionnés de jardinage et de découvrir de nouvelles variétés de plants, de partager vos connaissances. Cette participation est entièrement gratuite et ouverte à tous les particuliers jardiniers en herbe ou passionnés. Aucune vente ni achat ne sont autorisés et ces échanges se font librement.

Ce 1er troc plantes a été un succès malgré la météorologie capricieuse et les passionnés ont été au rendez-vous.

La commission environnement avait pensé faire cette manifestation depuis longtemps mais la pandémie ne nous a pas permis de la réaliser plutôt ; si les conditions sanitaires nous le permettront, le troc plantes sera reconduit tous les ans le 3ème dimanche d'avril... aussi préparez vos plantes et boutures pour l'année prochaine et venez nombreux, vous ferez de belles découvertes!

Anne Loiseau





LA COMMISSION VOIRIE D'ARCIS

fait le point sur son bilan après deux ans

Cette commission, composée du maire et de 10 conseillers, est chargée de la voirie, de l'éclairage public, de l'eau potable et de l'assainissement.

endant nos deux premières années de mandat, la commission a travaillé sur plusieurs sujets, la sécurité urbaine, les projets sur les travaux de voirie, le plan de circulation dans la ville d'Arcis-sur-Aube mais aussi les économies possibles à la fois sur l'éclairage public et surtout sur les réseaux d'eau et d'assainissement.

En deux ans beaucoup de choses ont d'ores et déjà été faites. Au niveau sécurité, nous avons sécurisé certains passages piétons, nous avons mis aux normes PMR (Personne à mobilité réduite) les passages piétons et nous avons créé de nouvelles places de stationnement PMR. Le passage piéton de la rue de Troyes au carrefour du mail de Plaisance a été sécurisé par la mise en place de panneaux lumineux dans les deux sens.

Le revêtement de surface du quai de la Marine, de la Croix Mérat et de la descente du lotissement du Parc a été rénové. Les regards d'assainissement qui étaient en mauvais état ont été réparés par la mise en place de dalles de répartition afin d'éviter les nuisances sonores au passage des véhicules. Les arrêts de bus dans la rue de Châlons ont été rénovés et les descentes d'eau sur le

trottoir qui étaient en mauvais état dans la rue de Paris ont été remplacées par des caniveaux. Les trottoirs de la zone industrielle ont été rénovés et les bordures affaissées de la rue de Gironde ont été réparées.

À la rentrée scolaire 2022, la rue Jean Jaurès sera entièrement rénovée. Les canalisations d'eau potable et d'assainissement seront également refaites. Un parking de 14 places remplacera la cour de la CADA. Les trottoirs seront élargis tandis que la couche de surface de la route sera rénovée. Tous ces travaux seront réalisés pendant les congés scolaires afin d'éviter un maximum de désagréments aux riverains. Nous comptons sur votre patience: ces travaux sont indispensables pour la sécurité de nos enfants scolarisés et vont permettre aux parents de disposer davantage de places de stationnement.

Au niveau de l'éclairage public, nous avons pris la décision de remplacer les lampes à vapeur de sodium énergivores par des ampoules à LED. La rue de Brienne a déjà bénéficié de cette solution en 2021 et cette année ce sont les ampoules des lampadaires de la place des Héros d'Arcis, de la République et de la rue de Paris qui seront remplacées par des ampoules à LED.

Enfin, un « tourne à droite » a été installé rue de Châlons et rue de Troyes pour fluidifier la circulation.

Afin de nous permettre de répondre au mieux aux demandes des habitants de la ville, nous avons mis en place un service de proximité qui nous permet de pouvoir intervenir sur les problèmes de nos administrés qui nous sont remontés par les référents de quartier. Depuis le lancement de ce service, nous avons traité et résolu 38 demandes de proximité sur le domaine public pour un montant de plus de 30k€.

Nous souhaiterions faire beaucoup plus mais les contraintes budgétaires nous limitent dans nos investissements. Notre plan de circulation demeure toutefois ambitieux pour les mois à venir : certaines rues vont être passées en sens unique ; des panneaux STOP ou des balises seront positionnés pour sécuriser certains carrefours. Nous préparons également un plan pluriannuel pour marquer les places de stationnement dans les rues d'Arcis-sur-Aube.

Le but est de supprimer le stationnement bilatéral qui est devenu une contrainte dans certaines rues.

Nous réfléchissons à l'amélioration de la circulation autour de la place des Héros d'Arcis afin notamment d'éviter les traversées « sauvages » de ce parking.

Nous avons toujours comme objectif de privilégier les voies douces en créant des pistes et des bandes cyclables supplémentaires. Le service de proximité sera bien sûr poursuivi et nous comptons sur les référents de quartier pour relayer toutes vos demandes auprès de notre commission.

Nous restons à l'écoute et nous sommes ouverts à toutes vos propositions pour améliorer le bien-être de nos concitoyens.



POURQUOI LA COMMUNE A PRIS LA DÉCISION DE DÉLÉGUER

l'eau potable et l'assainissement au SDDEA?

e système d'assainissement collectif d'Arcis-sur-Aube a été créé progressivement depuis les années 1940 et son système de traitement des eaux usées en 1982, sans qu'il n'y ait eu de réhabilitation majeure depuis. Le traitement des eaux usées est censé être effectif pour une capacité nominale de 6000 EH (Équivalent par habitant). Cependant, la charge polluante collectée a fortement augmenté jusqu'à dépasser les 10 000 EH depuis 2019. Cette surcharge génère un écart important qui s'ajoute aux contraintes actuelles.

Au vu de ces éléments, la commune d'Arcis-sur-Aube a été référencée comme possédant un assainissement qui ne respecte pas les normes européennes. Afin de ne pas être soumise à des pénalités, la collectivité s'est engagée à réaliser les travaux visant à remettre son système de traitement des eaux usées aux normes. L'objectif est de limiter les débits déversés. Un diagnostic a révélé un certain nombre de défauts à l'origine d'eaux claires parasites, l'objectif est de réaliser les travaux préconisés lors de ce diagnostic pour en limiter au maximum les entrées dans le réseau.

Les travaux de réhabilitation sur les réseaux sont prévus en 3 tranches de 3 ans. Le montant de ces travaux est estimé à plus de 4 millions d'euros (tarif 2021) – hors subvention – et le montant restant à charge à la commune est d'environ 2,5 millions d'euros.

Depuis 2010, c'est le Groupe SUEZ qui avait la délégation de service public pour entretenir les réseaux humides de notre commune pour une durée de 12 ans. Au vu de l'état des réseaux et du peu d'investissement entrepris pendant ces 12 années pour améliorer la situation, nous avons pris la décision de ne pas renouveler la délégation au groupe SUEZ. Nous nous sommes tournés vers le SDDEA (Syndicat Départemental Des Eaux de l'Aube) pour qu'il exerce sur notre commune les compétences « eau potable et assainissement collectif ».

Nous avons constitué 2 COPE (Conseil de la Politique de l'Eau), eau et assainissement. La création de ces COPE va nous permettre de



fixer le prix de l'eau et de l'assainissement et de bénéficier de l'expertise et de la compétence du SDDEA sur nos travaux futurs et surtout, de bénéficier d'aides pour financer les investissements prévus sur les 10 ans à venir.

Comme vous pouvez le constater, nous avons subi de nombreuses fuites sur le réseau d'eau potable qui s'expliquent par l'ancienneté du réseau. À chaque réfection de route, nous sommes obligés de changer les canalisations d'eau potable et d'assainissement trop anciennes. Nous vous informerons en temps utile sur les travaux à venir et nous restons à votre disposition si vous souhaitez des informations complémentaires.

Pour toutes questions éventuelles, vous pouvez me contacter en demandant un rendez-vous auprès de la mairie.

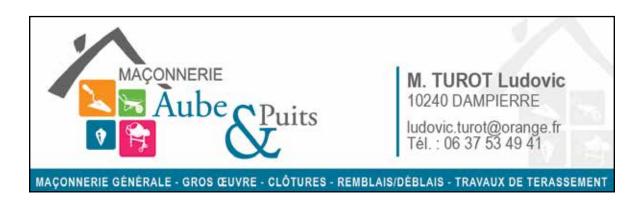
Daniel Filippi
Adjoint au maire
Délégué à la voirie, éclairage public
et à l'urbanisme
Président des COPE



e mercredi 27 Avril 2022, les enfants de l'association l'outil en main, accompagnés des gens de métiers, ont été accueillis à la mairie pour la mise en place des gîtes à chauves-souris dans l'environnement de la tour, mais également sur plusieurs arbres du parc Robert Piat.

Étude sur le positionnement du gîte, l'orientation sud sud-est, à l'abri des vents dominants et à une hauteur de 3 à 6 m afin qu'il soit protégé des prédateurs. Merci aux services techniques pour leur collaboration.

L'après-midi récréative se termina par la réception à la mairie par monsieur le maire en personne qui félicita l'ensemble de la délégation et offrit un goûter aux enfants et le verre de l'amitié aux adultes. Belle initiative, ludique et enrichissante qui fera l'objet d'un suivi afin de savoir si les gîtes sont occupés, ils sont actuellement au nombre de sept.



MÉDIATHÈQUE D'ARCIS-SUR-AUBE

Exposition-jeu « Je suis tout un jeu » d'Anne Letuffe

ans le cadre du « P'tit Moi » organisé par le centre social « Maison pour tous », la médiathèque a installé du 3 mars au 5 avril 2022 l'exposition « Je suis tout un jeu » d'Anne Letuffe.

Une exposition à la taille du toutpetit avec des livres géants, des tunnels, des tapis et des coussins.

explorer les émotions, les sensations, les états en les mettant en correspondance avec l'environnement : un ciel d'orage pour dire la colère, la pluie pour raconter la tristesse, un gros soleil pour symboliser la joie...

Les classes des écoles maternelles d'Arcis-sur-Aube et de Ramerupt ainsi que le centre de loisirs de Familles rurales ont été accueillis pour participer aux différents ateliers de dessin, de jeux de cartes, d'histoire



racontées et de se cacher dans des volumes créés en bois à leur échelle. D'autres enfants accompagnés de leurs parents ou de leur nounou ont pu participer le mercredi 23



mars à un atelier créatif autour de la nature et des émotions, encadré par Laure Tramier, éducatrice de jeunes enfants (PMI). Un moment agréable, ludique, éducatif et de partage.

Merci à la médiathèque départementale de l'Aube pour le prêt de cette exposition.



MÉDIATHÈQUE D'ARCIS-SUR-AUBE « Le bol de lait » de Malika Doray

Le département offre aux 3000 bébés nés dans l'Aube en 2021, un livre « Le bol de lait » de Malika Doray aux éditions MeMo. Cette opération menée par la médiathèque départementale de

La médiathèque d'Arcis-sur-Aube fait partie des partenaires où les familles concernées sont invitées à venir retirer leur livre.

l'Aube, s'inscrit dans le cadre label « Premières pages ».

En suivant avec les parents les aventures colorées du lapin et du crocodile dessinés par l'auteure, le tout-petit apprend à se lever, s'habiller puis déjeuner pour bien démarrer la journée.

La remise officielle a eu lieu en soirée le vendredi 4 février dernier en présence de l'auteure.

Le matin Malika Doray a participé à une rencontre à l'occasion de la séance mensuelle de l'heure du conte pour les 0 à 3 ans. Elle a encadré un atelier de découpage et collage pour clôturer cette

Du 3 au 19 février 2022 petits et grands ont pu venir découvrir le dispositif de médiation autour du livre de naissance. Il est composé de paravents, objets, carnets d'activité permettant une immersion dans l'univers graphique de l'artiste et une complicité avec les personnages.

Malika DORAY « Le bol de lait »

Exposition Mangabul



EXPOSITION MANGABUL

En partenariat avec le collège de la Voie
Châtelaine d'Arcis-sur-Aube, la médiathèque
a exposé du 9 au 22 avril 2022 les réalisations
d'une trentaine d'élèves de la 6ème
à la 3ème participant au concours
épartemental Mangabul.
départemental Mangabul.
La centaine de votes des personnes venues
à la médiathèque ainsi que ceux du collège
ont permis aux trois œuvres préférées
ont permis aux trois œuvres préférées
départementale.
Un grand bravo à tous les élèves
engagés dans ce concours.

MÉDIATHÈQUE D'ARCIS-SUR-AUBE

HEURE DU CONTE POUR PETITES OREILLES (0-3 ans).

aure Tramier, éducatrice de jeunes enfants (PMI) anime l'heure du conte à la médiathèque d'Arcis-sur-Aube (Espace Danton 1 rue de Paris) à 9h30 tous les premiers vendredis du mois

(sauf pendant les vacances scolaires).

Enfants de 0 à 3 ans.

Entrée gratuite.

En collaboration avec la PMI et le Centre social « MPT » d'Arcis-sur-Aube.

Inscription obligatoire: 03 25 37 83 93

Prochaines dates:

- > Vendredi 2 septembre 2022
- > Vendredi 7 octobre 2022
- > Vendredi 2 décembre 2022
- > Vendredi 6 janvier 2023

BON À SAVOIR

NOUVEAUX COMMERCES

➤ Simply Family : 37 rue de Paris 10700 Arcis-sur-Aube **➤ Nouvelle agence immobilière :** Agence des Lacs 21

rue de Troyes, 10700 Arcis-sur-Aube

> Arcis Loca'Son : 6 rue de Brienne, 10700 Arcis-sur-Aube

Audition am : (chez Adelie optique) A 2-4 av Grassin, 10700 Arcis-sur-Aube

CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE

> Restaurant Pizza Lunch & diner, Laurie CHASSARD et Amélie COLAS

- > Restaurant la Pomme d'Or, Cyril AUROUSSEAU
- ➤ Bar tabac presse Le Longchamps, Patrick ZHENG

CHANGEMENT D'ADRESSE

➤ Actually se trouve désormais 2 av. de la Gare, 10700 Arcis-sur-Aube

DÉPART EN RETRAITE

> Fabrice DROUOT - la Menuiserie Drouot Richet devient Menuiserie RICHET - OuvertureS



LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

ette année, les membres du CCAS, invitent les nouveaux habitants à une matinée d'accueil à la mairie autour d'un verre de l'amitié.

Inscription au secrétariat de la mairie, 03 25 37 80 36.

Nous organisons un spectacle dansant avec Philippe Laurent et Gérard Piccioli, le dimanche 6 novembre à 14H, à la salle des fêtes d'Arcis-sur-Aube. Inscription au secrétariat de la mairie, 03 25 37 80 36. Une participation de 12 euros sera demandée.

Les inscriptions pour les paniers garnis offerts à nos aînés de plus de 70 ans seront ouverts du 14 novembre 2022 au 15 décembre 2022 dernier délai. Pensez à vous inscrire et à en parler aux personnes âgées autour de vous. La distribution sera effectuée en janvier 2023.





PLAN CANICULE

Dans le cadre du plan canicule, vous pouvez vous inscrire ou inscrire un proche, voisin... directement à la mairie, 03 25 37 80 **36**. Le CCAS en lien avec les ASVP, se chargeront de prendre des nouvelles des personnes inscrites sur la liste.



SERVICE DE PROXIMITÉ

Les référents de quartier sont opérationnels depuis avril 2021 et plusieurs demandes d'Arcisiens ont ainsi pu être traitées, 38 au total. Celles-ci étaient essentiellement des problèmes de voirie et dans la mesure des possibilités des services municipaux, elles ont été résolues.

Des réunions de quartier ont été mises en place depuis décembre 2021 pour favoriser la communication avec les Arcisiens. Ces réunions sont aussi des moments d'échanges et d'informations sur des projets en cours dans ces quartiers.

La municipalité remercie chaleureusement tous les référents bénévoles ainsi que les conseillers qui s'y associent, ils assurent ainsi le bon fonctionnement de ce service de proximité.



CHÂTELAIN'ACTU

Année scolaire 2021-2022



Voici quelques extraits du journal du collège de la Voie Châtelaine rédigé cette année par un petit groupe d'élèves de troisième.

VERS UN ÉCO-COLLÈGE...

Mme Carpentier et éco-délégués du collège d'Arcissur-Aube ont inscrit cette année le collège au concours « J'imagine demain », organisé par l'académie de Reims. Celui-ci a pour objectif de sensibiliser



les élèves aux enjeux du développement durable et de rendre ces derniers localement acteurs du changement climatique. Les éco-délégués prévoyaient de faire planter aux classes de troisième, en collaboration avec la mairie, un verger pour vivre dans un collège plus écologique et redynamiser l'écosystème de la forêt du parc du château, et si possible obtenir une petite production de fruits bio propre au collège.

Poiriers, pruniers et noisetiers constitueront ce verger. Le 24 mars 2022, pour la « Journée des arbres », les classes de 3.1, 3.3 et 3.4 se sont chargées des plantations à l'arrière du collège pendant la matinée et un petit groupe de cinq volontaires a poursuivi dans le parc du château pendant l'après-midi.

On espère tous que cette journée portera ses fruits! Constance BERANEK, 3°3

CHAMPIONS ACADÉMIQUES D'ATHLÉTISME!

Depuis 2 ans, il existe au collège une section athlétisme entraînée en partenariat par M. GAUTHIER et l'entraineur du club AV3S arcisienne, David L'HUILLIER.

Cette année, le maillot de la section comme celui de l'UNSS est rose fluo et ce sont ces couleurs que 19 élèves du collège, dont 16 font par-



tie de la section, sont allées défendre à Reims le mercredi 4 mai lors du championnat académique d'athlétisme. Mais, qu'est-ce qu'un championnat ? Un championnat c'est une épreuve sportive officielle à l'issue de laquelle le vainqueur obtient un titre. Ici, cette épreuve concerne l'athlétisme. Suite à cette compétition, trois équipes ont été qualifiées : deux d'entre elles sont en benjamin/benjamine et l'autre en minime. L'équipe 1 des benjamins composée de Léonie GRUER, Lilou CASSAR, Lily-rose SCALL, Lola NOÉ, Baptiste ANDRÉ et Emeric ROBERT termine championne de l'académie de Reims. Les benjamins sont les premiers élèves à avoir commencé la section en 6ème. Les résultats sont très encourageants et viennent récompenser l'investissement et le travail des élèves. Pour coacher et soutenir les athlètes du collège. M. CASSAR et M. ROBERT, des parents, les ont accompagnés à Reims. Suite à ces bons résultats, sept élèves iront représenter le collège aux jeux de l'UNSS du 21 au 24 juin à Montargis dans le Loiret. Une centaine de collèges de toute le France participeront à cette compétition. Encore toutes nos félicitations aux élèves et à leurs encadrants.

Léa PASCUAL et Carla PAULIN

LES CORDÉES DE LA RÉUSSITE

Cette année, le collège de la Voie Châtelaine participe aux Cordées de la Réussite. C'est un dispositif permettant d'accompagner ludiquement quelques élèves hésitants dans leur orientation, pour les aider à connaître un peu plus la « Grande ville », afin d'avoir moins peur de celle-ci. Ce dispositif est financé par l'IUT (Institut Universitaire et Technologique, lui-même pris en charge par l'Éducation nationale). Au collège d'Arcis-sur-Aube, une vingtaine



d'élèves ont pu bénéficier de ce dispositif. Il y a environ un tuteur étudiant à l'IUT pour 3-4 élèves, qui les accompagne et les aide durant les différentes actions. Pendant cette année scolaire, il y a eu quatre actions. La première était une chasse au trésor au sein de l'IUT dans le but de le visiter. Le second acte consistait à visiter le guartier historique et le théâtre de la Madeleine de Troyes. Pour le troisième, les collégiens sont allés à Paris, où ils ont pu visiter l'opéra Garnier et la cité des sciences en passant par la place du Trocadéro et le jardin des Tuileries. Ils ont également admiré l'obélisque et la tour Eiffel. Le dernier acte est la venue des tuteurs au collège pour leur faire visiter la ville d'Arcis-sur-Aube. Les Cordées de la Réussite se poursuivront l'an prochain.

Célia DEMONGEOT

UN ÉTABLISSEMENT

qui a le vent en poupe...

e lycée des Cordeliers est un établissement d'enseignement secondaire qui accueille environ 150 jeunes des classes de 4^{ème} et 3^{ème} iusqu'au Bac professionnel.

Cet établissement s'est spécialisé dans le domaine des services à la personne depuis sa création soit 1955. Il permet donc de se former pour devenir auxiliaire puéricultrice, aide-soignant, infirmier, éducateur et assistant social.

Depuis 2019, un nouveau Bac professionnel a été mis en place pour ouvrir l'établissement sur le commerce et la gestion. Aussi au cours du bac professionnel TCV (technicien conseil vente en produits alimentaires et boissons), les élèves peuvent apprendre les métiers de la vente. Grâce au partenariat avec l'association du jardin de la Barbuise, les élèves peuvent s'entraîner au contact du client au travers du magasin pédagogique qui ouvre tous les mardis matins de 10H30 à 12H30. L'établissement des Cordeliers est accueillant et proche des élèves. Les jeunes de collèges qui recherchent



les petits effectifs et l'accompagnement scolaire pour se remotiver, trouveront l'engagement et la bienveillance des personnels. Il n'est pas rare qu'un élève en difficultés scolaires en collège rebondisse et reprenne un beau parcours après être passé par les Cordeliers.

Les Cordeliers sont les seuls à donner la possibilité d'apprendre la langue des signes à tous les élèves sur le département. Les cours s'appuient aus-

si sur l'expérience des anciens élèves qui témoignent de leur parcours et diverses activités ou animations sur le territoire. Un enseignement riche et varié, dans des locaux neufs (fin de la construction du magasin pédagogique en décembre 2022), une équipe motivée. Un établissement privé qui donne le goût des études et l'ambition de réussir.

> D. Aubrat Directrice du lycée des Cordeliers



QUELQUES NOUVELLES DE LA COMMISSION JEUNES



Les élèves de l'école élémentaire Aurillac et du collège La Voie Châtelaine élus au sein de la commission Jeunes d'Arcis-sur-Aube poursuivent leurs travaux sur les trois axes indiqués dans le précédent numéro de L'Arcisien. Le groupe « environnement » très sensible à la propreté de notre ville met une dernière touche à sa campagne d'information sur les incivilités canines que vous devriez découvrir prochainement.

Malgré de nombreux contacts, les élus du groupe « handicap » sont toujours à la recherche d'acteurs (association, structure...) pouvant les accompagner pour réaliser une animation démontrant les difficultés que les personnes atteintes d'un handicap peuvent avoir au sein de notre société en général et notre ville en particulier. Néanmoins, un lien avec le lycée des Cordeliers est en cours.

Le troisième groupe de travail continue sa prospection pour définir le choix de l'équipement sportif et de loisir à retenir (skatepark ou pumptrack). Le choix se porterait davantage sur le pumptrack. Cependant, un stakepark temporaire sera mis à disposition des Arcisiennes et Arcisiens pour découvrir et tester cette activité à l'occasion de la fête nationale.

VIE MUNICIPALE



EXPOSITION « CONCOURS PHOTO MONTIER 2021 »

du l^{er} juin au 23 août

e parc Robert Piat, ainsi que les deux étages de la tour du château, accueillent pendant 3 mois, 66 photos de l'édition 2021 du festival de la photo de Montieren-Der. Ces clichés internationaux mettent en avant des moments de la vie de la faune et de la flore.

Un rendez-vous incontournable des passionnés ou non de la photo!

(En partenariat avec le comité des fêtes et la communauté de communes).



16 rue de la République, 10700 ARCIS SUR AUBE

Assurances des particuliers & professionnels

03 25 37 81 14 - sarl.larche.fantin@mma.fr

TROYES / AIX VILLEMAUR PALIS / BRIENNE LE CHATEAU



ENTREPRENEURS D'ASSURANCES

N°ORIAS 14005031 WWW.ORIAS.FR



POUR VOTRE VUE ET VOTRE AUDITION L'EQUIPE ADELIE OPTIQUE





Anne MICHELI

Bilan auditif gratuit 100 % Santé reste à charge 0 €uro* Essai gratuit des appareils auditifs pendant 1 mois

Emilie BROUET

Test visuel - Conseil et visagisme

Devis gratuit



Deuxième paire offerte*

Partenaire avec de nombreuses mutuelles





Du MARDI au VENDREDI 9h00 - 12h00 / 14h00 - 19h00 Le SAMEDI de 9h00 - 18h00

ADELIE OPTIQUE 2-4 Avenue GRASSIN **10700 ARCIS SUR AUBE**

Tel: 03 25 37 09 67

(*Voir conditions en magasin)

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



OUVERTURE PROCHAINE D'UNE MAISON FRANCE SERVICES

à Arcis-sur-Aube

vec l'ouverture prochaine d'une maison France Services à Arcis-sur-Aube, la communauté de communes Arcis Mailly Ramerupt s'engage à offrir un service public de qualité partout sur son territoire.

Cette maison France Services sera accueillie dans un bâtiment, en cours de rénovation, situé 12 place de la République à Arcis-sur-Aube. Deux agents embauchés par la collectivité et formés aux différentes démarches administratives seront à l'écoute de la popultaion. Ils pourront apporter des réponses adaptées aux besoins des usagers pour les services publics suivants :



À chaque situation individuelle, des réponses adaptées :

- > Je déclare mes revenus
- > J'établis mon permis de conduire, ma carte grise, mes papiers d'identité
- > Je demande une aide : allocation logement, RSA...
- Je cherche un emploi
- Je cherche à rembourser mes soins
- > Je prépare ma retraite
- Je fais face à un litige ou un confit
- J'attends un enfant...

En outre, ces agents pourront vous accompagner dans l'utilisation des outils informatiques et dans vos besoins numériques au quotidien.

Le bâtiment accueillera un point information



tourisme, une salle de réunion pour des formations, rassemblements divers et représentations de la microfolie. À l'étage, 4 bureaux seront mis à la disposition de particuliers, entreprises, autoentrepreneurs, instances diverses pour du coworking.

L'ouverture de cette maison France Services est prévue au cours de l'été. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de la date et des horaires.

Pour plus d'informations :

Communauté de communes Arcis Mailly Ramerupt, 5 rue Aristide Briand, 10700 Arcis-sur-Aube.

Tel. 03.25.37.69.42 - contact@ccamr.fr

LA MISE EN ŒUVRE DU CONTRAT LOCAL DE SANTÉ

Le contrat local de santé porté par la CCAMR et l'Agence Régionale de Santé est signé depuis le 16 décembre 2021, pour une durée de 5 ans.

L'ensemble partenaires étaient présents pour acter la finalisation du contrat local de santé. Le programme d'actions se compose de 33 actions déclinées au sein de 4 axes stratégiques :

- comment bien vieillir et être accompagné quand on est un aidant
- > comment limiter l'influence de certains facteurs environnementaux nocifs
- > comment inciter les jeunes et les familles à adopter de bons comportements
- > comment faciliter l'accès aux soins

Depuis janvier 2022, les partenaires se mobilisent pour mettre en place leurs projets sur le territoire de la communauté de communes. Ainsi, 20 actions sont déjà lancées, et pour certaines finalisées comme le cycloshow (Maison pour tous), une formation sur les chenilles processionnaires (FREDON), l'action de la fourche à la fourchette (MSA Sud Champagne), le mois sans tabac (Association Addictions France). Les actions touchent différents publics : grand public (seniors, actifs, jeunes, enfants), élus, professionnels.

Parmi les actions transversales, l'organisation du forum de la santé en est une illustration concrète. Ce forum de la santé, sur le thème du bien vieillir chez soir, s'est déroulé le vendredi 20 mai à Arcissur-Aube, avec comme objectif de faire connaître les structures existantes sur le territoire

Les visiteurs ont pu découvrir les acteurs intervenant dans les domaines de la nutrition, la santé et le bien-être, les loisirs et le logement. En termes d'animations, les participants ont pu également profiter d'une conférence animée par le Dr Van Rechem, d'une table ronde et d'un atelier de découverte de yoga du rire.

Plus de 40 exposants en lien avec le bien vieillir se sont mobilisés et ont contribué à la richesse de cette journée. Ce forum a permis d'entretenir et renforcer la dynamique partenariale initiée par les travaux du CLS.

Le contrat local de santé est consultable sur le site de la communauté de communes : www.arcismaillyramerupt.fr/articles/cls Pour toute question sur le CLS : clsccamr@gmail.com



DU BONHEUR POUR LES BÉBÉS...

a micro-crèche de la communauté de communes Arcis-Mailly-Ramerupt ouvrira ses portes le 2 janvier 2023. Elle est située rue Gérard-Fortier à Arcis-sur-Aube, à proximité de la maison de santé. D'une capacité de 12 berceaux, elle accueillera les bébés entre 2 mois et demi et 4 ans, de 7h à 18h30. La priorité sera donnée aux familles du territoire ou à celles qui y travaillent.

Les personnes intéressées pour y inscrire leur enfant sont invitées à se faire connaître rapidement à la communauté de communes au 03.25.37.69.42. pour retirer un dossier de pré-inscription.

Celui-ci sera à déposer avant le 1^{er} juillet et sera examiné par la commission d'attribution des places début juillet.

Une réponse sera apportée aux familles dans les meilleurs délais.



La directrice de cette micro-crèche sera recrutée au 1^{er} septembre, les autres membres de l'équipe en fin d'année. Pour plus d'informations : Communauté de communes Arcis Mailly Ramerupt, 5 rue Aristide Briand, Arcis-sur-Aube.

Tel.: 03.25.37.69.42 contact@ccamr.fr





Maison Pour Tous ? Nouveau Monde ? MJC ? Centre social ? Madame la présidente, aideznous à comprendre !

C'est un tout. Notre association Un Nouveau Monde est née en 1993 d'une volonté commune de la municipalité et d'un groupe d'habitants de proposer des activités à destination des ados et elle fait partie du réseau des MJC de France. Elle est également agréée par la Caisse d'Allocations Familiales de l'Aube qui vient de renouveler notre projet social jusqu'en 2026. C'est en cela que c'est un endroit qui accueille tout le monde pour des activités de loisirs culturels et sportifs ainsi que des services et souvent ces deux aspects se trouvent mêlés.

Après ces éclaircissements, dites-en nous un peu plus sur son fonctionnement.

L'équipe se compose de 6 sala-

riés professionnels et qualifiés permanents pour répondre aux besoins des habitants. L'accueil de tous est inconditionnel. Grâce à nos partenaires financiers institutionnels (CAF, MSA, État, Grand Est, département, CCAMR, la commune d'Arcis-sur-Aube qui nous héberge, les communes du territoire, des fondations),

nous parvenons à proposer des activités et des services gratuits : le Lieu d'Accueil Enfants-Parents (Petite Bulle pour les - de 6 ans), le CLAS (accompagnement à la scolarité pour les élèves de primaire et du collège après les cours), les actions parentalité (avec l'intervention de spécialistes), le parc de Mobilité (10





scooters mis à disposition pour accompagner l'accès à l'emploi ou à la formation), les projets pour et par les jeunes qui permettent de s'approprier des savoir-faire qui les rendent plus autonomes et les stages et séjours que nous proposons aux vacances pour les 8-17ans.

En juillet dernier, nous avons proposé 3 jours d'activités gratuites ouvertes à tous, hors les murs, qui ont rassemblé 800 personnes dans une période où nous avions tous besoin de prendre l'air.





Nos 77 bénévoles nous permettent aussi de mettre en place des activités régulières ou des événements annuels : marche, loisirs créatifs, ateliers du fait maison, cinéma, thé dansant, bourses aux vêtements et aux jouets, badminton...

Nous faisons également appel à des animateurs-techniciens pour les cours de yoga, guitare, piano, chant, peinture à l'huile, danse en ligne...

Quels sont vos projets?

Notre fierté, aujourd'hui, est de contribuer à accompagner les habitants à tout âge dans leurs nouvelles demandes et leurs nouveaux besoins du fait du contexte, de l'évolution de notre société. Nous sommes désormais équipés d'un camping-car aménagé et équipé par un groupe d'ados pour permettre à notre conseillère numérique d'aller au-devant des besoins numériques des habitants des communes de la communauté de communes. Il s'agit de les aider dans leurs différentes démarches administratives mais aussi de les rendre autonomes dans ces domaines. C'est un service qui s'adresse à tout le monde gratuitement en collaboration avec la Maison France Service. Il servira également d'espace jeune mobile, il circulera sur plusieurs communes de la communauté de communes.

Comment les habitants peuvent-ils vous contacter ?

Quel que soit votre âge, votre situation, que ce soit pour un service ou si vous souhaitez rejoindre une activité ou encore si vous avez un projet d'activité, le Nouveau Monde vous accueille et vous aide. Par téléphone au **03.25.37.06.03** ou simplement, venez nous voir au 28, rue des Cordeliers!

Vous trouverez notre plaquette dans votre boîte à lettres dès septembre.

QUELQUES CHIFFRES:

▶ Bénévoles : 77

Adhérents : 440 (299 jeunes/ 141 adultes)Personnes touchées par les actions : 5000







INTERVIEWS

Sabrina GUILLOTIN, gérante du salon L'AURÉAS COIFFURE

Pouvez-vous nous présenter votre parcours et votre entreprise ?

J'ai d'abord travaillé pendant 10 ans dans un salon Jean-Louis David à Troves où i'étais responsable. J'ai eu ma première fille à cette époque mais i'avais l'intention d'avoir un deuxième enfant et, par la même occasion, de me rapprocher de chez moi. J'ai eu l'opportunité de travailler chez France B avec Arnaud pendant deux années très positives. Mais i'avais envie de retrouver mes anciennes responsabilités, elles me manquaient. C'est alors que j'ai su qu'un salon arcisien était à vendre. J'ai sauté sur l'occasion et en 4 mois, j'ai repris le salon à mon compte. J'ai démarré mon activité le 31 mai 2011, 26 Rue de Paris, où j'ai formé en CAP et BP Pauline, Clara, Camille et Cindy Collignon, en stage qui a abouti pour elle à une embauche à temps partiel depuis 2018.

Qu'est-ce qui vous a donné envie d'exercer le métier de coiffeur ?

J'ai toujours été attirée par les activités artistiques. Créer, pour moi, c'est une passion ! La coiffure est venue comme une évidence... Et j'ai mon domaine de prédilection : c'est la colorimétrie. Je suis une vraie fan des techniques de mise en couleur pour le plus grand plaisir de mes clientes. Cela me permet de les guider dans leurs choix, ce qui est très gratifiant.

Vous nous avez dit avoir débuté votre carrière dans une grande enseigne. D'après vous, quelles sont les différences importantes et qu'est-ce qu'un salon indépendant apporte de plus à sa clientèle?

Tout d'abord, lorsqu'on est indépendant, on est plus libre de choisir ses produits, ses créations. Pour mes produits, je choisis la marque la plus adaptée à chaque cliente, je ne suis pas attachée à une marque particulière. Tout se fait en fonction des besoins de la clientèle. Mais surtout, je pense que dans un salon indépendant, on est plus proche de nos clients. Lorsque j'étais au salon de Troyes, étant dans une franchise, les échanges entre mes clients et moi étaient assez brefs.



Maintenant c'est différent, je prends le temps de bien prendre soin de mes clients, je les connais bien et ils me racontent leur quotidien. Ils me font pleinement confiance.

Selon vous, est-il plus facile de fidéliser une clientèle dans une petite ville comme Arcis-sur-Aube plutôt que dans une grosse agglomération?

J'en suis persuadée ! Dans nos campagnes, la clientèle est beaucoup plus fidèle à son coiffeur que dans une grande ville comme Troyes. D'ailleurs, la campagne attire aussi de jeunes entrepreneurs.

Il y a quelques années, vous avez intégré de nouveaux locaux. Étaitce un besoin de vous réinventer ?

C'est vrai que j'avais besoin de me réinventer car les premiers locaux ne me satisfaisaient pas pleinement. Il leur manquait un supplément d'âme. Alors au bout de 7 ans, j'ai pu réinvestir dans un nouveau salon, rue Huguier Truelle. J'ai repris le salon de M. et Mme Bertin, qui était inexploité depuis de longues années. Je l'ai remodelé à mon image, un salon qui me ressemble, pour le plus grand bonheur de ma clientèle. Au début, certains m'ont dit : « Tu n'as pas peur de perdre des clients, c'est dans

une petite rue ? ». En fait c'est tout le contraire, ma clientèle a doublé et elle est à mon image. J'y travaille avec enthousiasme et sérénité. Je me sens beaucoup plus épanouie ici. De plus, depuis 2 ans, nous avons mis en place un nouveau service d'onglerie au salon, avec Beauty Griff's de Caroline, qui embellit les petites mains de ses clientes avec attention et minutie.

Vous avez choisi de former des apprentis et vous vous investissez dans les corrections d'examen de coiffure. La transmission du savoir est-elle nécessaire à votre profession?

Je pense effectivement que la transmission du savoir et des savoir-faire est essentielle. Et, pour ce qui me concerne, j'adore transmettre. La coiffure est une passion, j'ai envie de la partager. Si j'avais pu, j'aurais aimé être à la fois coiffeuse et enseignante dans un centre de formation. Mais finalement, c'est un peu ce que je fais avec mes apprenties. C'est parfois fatiguant, il faut beaucoup de patience et de disponibilité, mais cela en vaut la peine et il nous faut des coiffeurs... Cela fait 12 ans que j'ai des apprenties sous mon aile, la 5^{ème} génération. Et elles ont toutes eu leur CAP ou leur BP ! J'aime aussi aller corriger les examens pour voir ce qu'il ressort de notre formation. Quand j'étais jeune, je me souviens que les examinatrices étaient très sévères, sûres d'elles, avec la critique facile, souvent dans le négatif. J'essaie de faire changer les lignes à mon niveau, j'ai envie d'apporter mon naturel positif. Quand je mets une note, je me pose surtout la question : « Est-ce que ce jeune a les capacités d'entrer dans le monde du travail? », c'est ce qui importe le plus.

Enfin, une dernière question : que peut-on encore vous souhaiter?

Eh bien, vous pouvez me souhaiter d'avoir une clientèle toujours aussi agréable, que je remercie pour sa fidélité. Je me sens très bien à Arcis-sur-Aube. On a tout le nécessaire ; la dynamique des associations et des animations s'est bien développée et nous bénéficions d'une excellente qualité de vie.

Docteur Marlène CALLEJAS VÉTÉRINAIRE DU GROUPE SAINT-GEORGES

Pouvez-vous nous présenter le groupe Saint-Georges ?

Le groupe vétérinaire Saint-Georges est un groupement de vétérinaires qui interviennent sur trois sites : celui de Chavanges, celui de Brienne-Le-Château et bien entendu celui d'Arcis-sur-Aube. Cela représente une équipe globale de 21 personnes composée de 5 vétérinaires associés, 3 vétérinaires salariés, 9 ASV (Auxiliaires ou Assistants Spécialisés de Vétérinaires) ainsi qu'une stagiaire ASV et 3 personnes pour l'entretien des locaux. Les vétérinaires qui interviennent dans notre structure sont les docteurs Daniel COMPERAT. Laurent DEMANGEL, Anne-Marie WIL-HELM, Sébastien MANISE, Adeline JACQUES, Mathilde AVIAT, Cécile LAMOUREUX et Marlène CALLEJAS.

Le groupe se veut et souhaite rester une entreprise familiale car le but est de continuer à travailler dans une bonne ambiance. Les vétérinaires exercent sur les trois sites, mais nous essayons de faire en sorte que les secrétaires restent sur un seul site. C'est important pour elles pour le suivi des animaux et les conseils donnés et c'est aussi préférable pour les propriétaires d'avoir régulièrement les mêmes interlocuteurs.

Chaque vétérinaire a-t-il sa spécialité ?

Au début de son activité, un vétérinaire est polyvalent, il lui faut découvrir tous les aspects du métier. Et au fil des années, chacun a son domaine de prédilection (le dentaire, la reproduction...). Et puis, nous continuons de nous former dans un domaine précis afin de gagner en compétences, et avec l'expérience, nous nous découvrons des intérêts pour des spécialités qui nous donnent l'envie d'approfondir nos connaissances. Ceci-dit, en campagne, on continue malgré tout à travailler de manière diversifiée. L'avantage d'être nombreux dans le groupe Saint-Georges permet de proposer un maximum de solutions

à nos animaux et d'échanger entre confrères.

Vous avez déménagé il y a un peu plus de trois ans. Quels avantages en tirez-vous?

La première chose à dire, c'est que les locaux sont beaucoup plus agréables, pour nous comme pour les clients. D'ailleurs, cela nous a permis de passer le cap lors du confinement du printemps 2020. La ville était éteinte, plus de passage dans la rue. Nous sommes restés ouverts et l'espace agréable des nouveaux locaux nous a aidé à tenir... La structure comporte désormais une salle de chirurgie de plain-pied, un échogramme, une anesthésie gazeuse... Cela permet de faire plus d'interventions. Il nous était plus difficile de les réaliser dans les anciens locaux moins adaptés car plus petits et sur deux étages.

De plus, la demande locale croissante a fait que maintenant, nous sommes souvent deux vétérinaires à intervenir en même temps à Arcis-sur-Aube.



Quels services sont proposés par le groupe vétérinaire Saint-Georges?

En plus des consultations générales, nous faisons donc des interventions chirurgicales et des examens complémentaires (radiographies, échographies, analyses sanguines, etc.). Nous délivrons des médicaments lorsque c'est nécessaire et des aliments conformément à la règlementation.

Auparavant, un vétérinaire de campagne soignait essentiellement des animaux de ferme. Qu'en est-il aujourd'hui?

En milieu rural, nous soignons tous types d'animaux, des vaches, des chevaux, des moutons... et des animaux domestiques. Avant, c'est vrai que les vétérinaires de campagne soignaient essentiellement des animaux d'élevage. Mais avec la raréfaction des élevages et la diversification des animaux de compagnie, la tendance s'est complètement inversée. Nous soignons toujours les animaux d'élevage, mais moins qu'auparavant le nombre d'éleveurs a considérablement diminué. Maintenant, les animaux de compagnie, nos chiens, nos chats, sont de plus en plus chouchoutés, ils font partie de la famille...

Et nous avons aussi à faire avec de plus en plus de NAC (nouveaux animaux de compagnie), comme des lapins, des cochons d'Inde, des cobayes, des poules, des oiseaux, des furets... Nous avons un nouveau rapport avec ces animaux.

Qu'est-ce qui vous passionne dans votre métier?

C'est un métier que nous faisons par passion car nous soignons les animaux. Et nous avons chacun, avec nos petits patients, nos clients, une relation privilégiée. Dans notre structure familiale, nous avons beaucoup d'empathie car nous connaissons parfois depuis longtemps certains animaux et il arrive que ce soit difficile moralement certains soirs. Quand un vétérinaire débute, il ne pense pas forcément à ces moments délicats, il ne voit que le côté positif. Malgré tout, j'aime ce métier et j'apprends encore en me spécialisant. J'ai approfondi il y a quelques années, lors d'une formation, les rouages de la reproduction, ce qui est très intéressant et me permet d'évoluer encore dans mon métier. C'est enrichissant de voir le suivi de A à Z depuis le suivi de la chienne jusqu'aux naissances de ses chiots...

Et pour en revenir au métier, c'est très plaisant d'accompagner des animaux sur 10 ou 15 ans, parfois plus.

Et enfin, une dernière question importante : pourquoi Arcis-sur-Aube?

Tout d'abord, d'un point de vue historique, le groupe Saint-Georges a racheté la clientèle de M. Cossard dans les années 90. Il était basé au départ à Nogent-sur-Aube et Arcis-sur-Aube était une annexe. Mais la demande étant plus forte à Arcis, il s'est finalement basé à Arcis-sur-Aube et a fermé la structure de Nogent-sur-Aube. Ensuite, très vite, le groupe s'est déplacé au 55 Rue de Paris pour plus de place, à la fin des années 90...

Depuis 2018, nous sommes installés ici, dans une structure plus grande, plus pratique et plus agréable. Des locaux tout neufs, qui ont vu une augmentation de la clientèle. Cela se développe aussi car plus on est présent, plus il y a de la demande. L'établissement étant très agréable, la clientèle vient en nombre et pour nous, c'est très plaisant de venir y travailler. De plus, le parking derrière le bâtiment est un réel atout car c'est sécurisant pour les animaux, rassurant pour leurs propriétaires alors que la rue de Paris peut paraître plus dangereuse et moins sûre.

Enfin, Arcis-sur-Aube est une ville dynamique qui peut attirer de jeunes vétérinaires et c'est le cas ! Il faut dire aussi que des efforts ont été faits au niveau local pour leur faciliter le temps de pause de midi (piscine, restaurants, supermarchés ouverts sur les horaires méridiens).



ARCIS VAL D'AUBE: HISTOIRE ET PATRIMOINE

Ascis (Fal d'Auto Historie & Patrimine

Après une année perturbée par la Covid, l'association a pu reprendre ses activités tournées vers le Patrimoine, l'Histoire locale et la Culture en général.

Nous voudrions vous faire revivre certains de ces moments qui ont sensibilisé tant les scolaires que le grand public et pour cela nous avons privilégié les photos aux longs textes.

DU 25 AU 30 JANVIER 2022

EXPOSITION « INDUSTRIES ET OUTILS DE PRODUCTION

À ARCIS-SUR-AUBE ET SES ENVIRONS AU XX° SIÈCLE »

Explication par James sur l'utilisation d'une écrémeuse.













Un public très curieux et intéressé...





LE DIMANCHE 22 MAI,

participation au « Printemps des Cimetières »

Une promenade à travers des sépultures remarquables de l'histoire locale en passant par le carré militaire des soldats morts durant la première guerre mondiale.

Parmi les 129 corps, 51 périrent pendant la bataille de la Marne (entre septembre et décembre 1914)!

À noter qu'Arcis n'étant pas situé sur le champ de bataille, ces décès firent suite à des blessures ou des maladies (pneumonie, paludisme, fièvre typhoïde...). Arcis-sur-Aube était une ville d'arrière front et servit de plaque tournante pour le ravitaillement militaire, la réparation des véhicules militaires et l'accueil des blessés. On dénombrait 4 hôpitaux complémentaires et 1 hôpital mixte (l'école des garçons, le château, l'usine GEF...).









Légendes de haut en bas et de gauche à droite :

- > Michel en pleine présentation d'une tombe
- « remarquable ». > Stèle du comte P. A. de La Briffe seigneur d'Arcis-sur-Aube.
- > Tombe des fils Danton et de la petite-fille qui est à l'origine de la descendance chilienne.
- > Le carré militaire avec ses soldats morts pour la France (120 dont 8 de religion musulmane).
- > 9 soldats russes, morts pour la Patrie.

PARMI LES AUTRES ACTIONS DE L'ASSOCIATION, IL FAUT RETENIR:

- Notre participation active à la réalisation de la « Promenade arcisienne » dans le cadre du grand projet communautaire : la « Route de la Craie »
- > Notre projet pour la restauration de la stèle du comte de La Briffe : un dossier va être présenté à la Fondation du Patrimoine afin de pouvoir lancer une compagne de souscription et d'obtenir des aides publiques.
- > Notre participation à venir à la journée des auteurs en juillet prochain.
- La préparation des festivités pour commémorer en 2024, les 80 ans de la libération du canton d'Arcis-sur-Aube (un appel sera lancé auprès du grand public pour le prêt de documents rappelant ces moments de la Libération).

Hélas ! Malgré toutes ces actions menées depuis 5 ans, la demande de l'association pour avoir un lieu où présenter les nombreux documents et objets dont elle dispose, ne semble pas être une priorité et pourtant... dans cette société de l'instantané, il est essentiel cependant de réfléchir à « d'où l'on vient », de connaître et partager notre Patrimoine commun ! Nous devons être les « passeurs » de Mémoire !



Damien CONSTANT •2, rue Gaston-Brodart • 10700 ARCIS-SUR-AUBE 03 25 37 34 57





CRISTAL_UNION

C'est ensemble que nous avançons.

Etablissement d'ARCIS-SUR-AUBE

CS 70053 10700 VILLETTE-SUR-AUBE

Tel. **03 25 37 11 00**

Fax. 03 25 37 02 45

Production Sucre et Alcool



BIENVENUE À FAMILLES RURALES

Espace Henri Dunant - 10700 Arcis-sur-Aube

Vous êtes à la recherche d'une structure pour occuper vos enfants?

'association Famille Rurales d'Arcis-sur-Aube est là pour accueillir les enfants d'Arcis-sur-Aube et des communes environnantes,

âgés de 3 ans (scolarisés) à 13 ans. L'ambiance se veut familiale. simple et conviviale. La proximité de nos animateurs est appréciée des parents, un seul objectif nous anime : la satisfaction de votre (vos) enfant(s) après chaque journée d'accueil : donner l'envie d'v revenir.

Nous accueillons vos enfants tous les mercredis de 7h15 à 18h00 avec restauration.

Notre accueil est ouvert toute l'année, les mercredis et les vacances scolaires. Sauf les vacances de Noël et les trois premières semaines d'août.

MERCREDIS

À partir de 7h15 jusqu'à 18h00

VACANCES SCOLAIRES

À partir de 7h15 jusqu'à 18h00 Avec cantine

> ÉTÉ

À partir du jeudi 7 juillet au vendredi 29 iuillet.

Et du lundi 22 août au mercredi 31 août 2022

> TOUSSAINT

Du 9 avril au 25 avril 2022

À partir du lundi 24 octobre au vendredi 4 novembre

FERMETURE PENDANT LES VACANCES DE NOËL

Nous organisons:

Sortie bowling à Romillysur-Seine

- > Sortie à Grimpobranche à Lusigny
- Sortie au moulin de Dosche
- Diverses activités : piscine, billard, tennis de table, médiathèque...

Renseignements et/ou inscriptions:

Vous pouvez nous contacter tous les mardis, mercredis et jeudis (matin uniquement).

> Directrice : Mme Betty BONNOT > Téléphone : **03 25 37 93 80**

> Par mail:

afr.arcis.sur.aube@gmail.com

Tarifs:

Il est calculé selon votre quotient familial.

La carte d'adhésion Familles Rurales est obligatoire (24 euros) par famille pour l'année civile.

RENFORCEMENT MUSCULAIRE

Inspiration

STRETCHING

METHODE PILATES

PULSATION

Possibilité d'intégrer le cours toute l'année



LIEU Salle henri dunant Arcis sur aube

CONTACT: 06 13 54 37 60 prouxcorinne@gmail.com www.dansejazzpulsations.fr

DON DU SANG

O 000 poches de sang, plasma, plaquettes, c'est ce qu'il faut tous les jours pour soigner les Français (pour vous soigner). Mais aujourd'hui, vous qui êtes en bonne santé, venez aider à sauver des vies. Avec une poche de sang, on peut soigner 3 malades. Quoi de plus valorisant que de savoir que l'on a participé à sauver la vie de quelqu'un, même sans le connaître. Un jour un autre le fera peut-être pour vous. C'est la période des vacances. Partez tranquilles, même si les réserves sont basses, il y aura toujours ce qu'il faut pour



vous si vous avez besoin. Mais à la rentrée, pensez à nous, pensez aux autres et venez nous retrouver lors d'une collecte. Il faut juste une carte d'identité, être en bonne santé, avoir entre 18 et 70 ans révolus.

- > Possibilité de s'inscrire sur dondusang.efs.sante.fr
- > Prochaine collecte à ARCIS les 28 juin et 30 août

L'association des donneurs de sang d'Arcis-sur-Aube et environs vous souhaite de bonnes vacances.



rise des métiers artisanaux tels que : carreleur, macon, charpentier, ébéniste, couvreur, métallier, mosaïste, plombier, tailleur de pierre, couturière, cordonnier, fleuriste, peintre, graveur sur verre, etc.





Développer la dextérité manuelle, apprendre le geste juste et peut-être un métier. Il contribue à éveiller le regard de l'enfant sur le bel ouvrage. Celui qui aura appris à monter un mur, fabriquer un objet en bois, connaissant le temps nécessaire pour faire les choses, saura respecter et protéger son environnement.

il pourra reprendre confiance en lui, en réussissant son œuvre.

Pour les enfants de 9 à 14 ans, le mercredi de 14h à 17h.

Parents, offrez à vos enfants la possibilité:

- > de découvrir des métiers manuels.
- > d'éveiller leur regard et de les sensibiliser à leur environnement architectural.
- > d'acquérir la notion du temps nécessaire à la réalisation d'une œuvre.

Le 19 novembre, remise de médailles de bronze de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif à Geneviève Ludot, Guy Bourson et Marc Paris pour leur engagement et leur investissement au sein de l'Outil en Main (photo ci-dessus).

Une douceur pour oublier la douleur

Des doudous pour les tout-petits de l'hôpital de Troyes. Les couturières de l'Outil en Main ont créé des doudous pour le service petite enfance.



<< POUR TOUT CONTACT: Marcel Collot Président 07 71 79 81 73 Email : collotm.th@gmail.com Siège social : Mairie d'Arcis-sur-Aube 1 place des Héros d'Arcis 10700 Arcis-sur-Aube



Que du bonheur pour la saison 2021/2022, 6 joueurs en finale de France.

os quatre jeunes viennent de participer à la finale de France des moins de 21 ans aux 5 quilles. Gauthier et Ronan Delorme éliminés en quart de finale ont frôlé l'exploit face à des adversaires confirmés. Jean-Michel Lucquin s'est qualifié au cadre Nationale 3 pour la finale de France et Anne Barbier qualifiée aussi en finale de France Féminines à la partie libre et aux 3 bandes. Le niveau de nos compétiteurs s'est considérablement amélioré et la saison 2022/2023 s'annonce prometteuse. Le niveau National est maintenant bien intégré au club.

Il ne nous manque plus que l'agrandissement de notre salle et l'acquisition de deux billards de 3,10m pour le haut niveau, qui font défaut pour l'entraînement de nos joueurs nationaux.

Vous souhaitez soutenir notre club par du mécénat ou autres, contactez-nous, nos maillots et les murs de notre salle sont là aussi pour vous faire



connaître dans la région et au niveau national.

L'école de billard de l'Arcis Billard Club niveau perfectionnement, plus haut niveau de la Fédération Française de Billard pour les jeux de séries, assure les cours le lundi et le mardi avec les adultes, le mercredi avec les enfants, le vendredi et le samedi pour tous.

Faites-vous plaisir, jeunes et moins jeunes, garçons et filles, venez essayer.

Vous souhaitez des renseignements, n'hésitez pas à nous contacter :

- > au 03 51 32 91 87 ou au 06 30 53 64 08
- > ARCIS BILLARD CLUB Espace Henri Dunant 10700 ARCIS-SUR-AUBE
- > Mail: arcis-billard-club@sfr.fr





Bien entendre c'est mieux compendre



Bilan auditif* gratuit * test à but non médical



Aides auditives personnalisées



Entraînement auditif Hearfit



Reste à charge O€ (aides auditives de classe 1)

19, rue de Troyes ARCIS-SUR-AUBE 03 51 62 67 29

Loïc Hanczar et Agathe Hanczar - Audioprothésistes D.E.

UNE NOUVELLE SAISON POUR DYNAMÔME





ynamôme propose un éveil psychomoteur et une initiation sportive pour les enfants de 9 mois à 6 ans grâce à du matériel et des parcours ludiques adaptés à chaque âge.

Pour les grands de 7 à 10 ans, nous proposons la découverte de plusieurs activités multisports sous forme de cycles initiatiques tels que badminton, handball, athlétisme...

L'encadrement se fait par deux animatrices diplômées spécialité sport enfants.

Vous pouvez dès maintenant préinscrire vos enfants. Les inscriptions seront validées en septembre durant le samedi du forum des associations organisé par la mairie au gymnase d'Arcis-sur-Aube.

Les séances se déroulent à Arcis-sur-Aube au gymnase (grande salle et doio):

- > Pour les enfants de 9 mois à 2 ans et demi : le mardi de 17h30 à 18h30.
- > Pour les enfants de 3 à 6 ans : le mardi de 17h20 à 18h20
- > Pour les enfants de 7 à 10 ans : le mardi de 18h45 à 19h45

Nous avons aussi une séance à Mailly-le-Camp :

> Pour les 3/5 ans :

le lundi de 17h40 à 18h40 (Salle du Jard)



Les horaires et les jours des groupes pourront être modifiés en fonction de nos effectifs. Il faudra un minimum de 13 enfants pour ouvrir un groupe. Il v a 30 séances par année scolaire.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à nous contacter soit par courriel dynamome@hotmail.fr, soit par Facebook ou par téléphone.

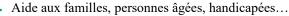
Mme Sophie GRAJEWSKI (présidente) :

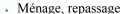
06 76 77 29 56

> Mme Lise COLLIN (animatrice):

03 25 37 06 02



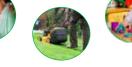




- Courses, repas à domicile
- Accompagnement transports
- Petits travaux de jardinage et de bricolage
- Téléassistance
- Service Mandataire et Accueil familial







N'hésitez pas contactez-nous!

ADMR Nord de l'Aube

13 Rue Pasteur 10700 ARCIS SUR AUBE Tél.: 03.25.37.05.51 admr.nordaube@fede10.admr.org

Horaires de permanence :

10h00 - 12h00 et 14h00 - 16h00 Lundi:

Mercredi et Jeudi : 10h00 - 12h0010h00 - 12h00 Vendredi:

Communes d'intervention : Allibaudières - Arcis sur Aube - Dosnon - Grandville - Herbisse - Le Chêne - Mailly le Camp - Ormes - Poivres - Semoine - Torcy le Grand - Torcy le Petit - Trouans - Villette sur Aube - Villiers Herbisse

LE CLUB FÉMININ

Le Club Féminin arcisien est constitué d'une dizaine de bénévoles d'Arcis-sur-Aube et des alentours



I est ouvert à toutes les personnes. Une palette d'activités est offerte aux participantes qui aiment les travaux d'aiguilles, et non ; couture, broderie (point compté - broderie suisse - Hardanger) tricot et autre loisir créatif (macramé - tableau en perles à coller etc.) ou chacune peut choisir l'activité personnelle de son choix.

Des jeux de société sont proposés lors des goûters festifs (Noël - galette des Rois - sortie annuelle au restaurant) autant d'occasions de se retrouver dans une ambiance détendue et conviviale, loin des problèmes du quotidien.

Toutes nos activités ont lieu 28 rue des Cordeliers de 14h à 17h le mardi et le club reste ouvert pendant les vacances scolaires. Il fonctionne grâce aux cotisations annuelles de chacune des adhérentes et aux subventions de la mairie.



Nous fêtons les anniversaires du 1er trimestre 2022.

Pour tout renseignement et pour adhérer à notre club, n'hésitez pas à venir au club ou à contacter la présidente Mme Huguette Ledentec.

> Tél: 03 25 37 26 89 > Port: 06 21 71 32 58

seulement le mardi après-midi



GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

d'Arcis-sur-Aube

ous l'égide de la Fédération Française d'Éducation Physique et Gymnastique Volontaire, l'association créée il y a plus de quarante ans, propose toutes les nouvelles activités en gymnastique pour rester en forme:

STEP - FITNESS, CARDIO - AÉROBIC, STRETCHING - GYM DOUCE, ABDOS - FESSIERS, RENFORCEMENT MUSCULAIRE



La qualité et la diversité des séances proposées, dans une ambiance conviviale, permettent à tous les publics, femmes et hommes, de pratiquer un sport sans compétition, à la portée de tous.

Vous avez la possibilité d'assister aux quatres séances hebdomadaires, animées par deux monitrices diplômées d'État (en dehors des vacances scolaires de la zone B).

Arcis-sur-Aube: Espace Henri Dunant

- **Lundi après-midi:** 15h45 à 16h45 (adultes et seniors)
- **Lundi soir :** 19h00 à 20h00 (adultes) > Mercredi soir : 19h00 à 20h00 (adultes)

Torcy-le-Grand: Salle polyvalente

Lundi après-midi : 14h15 à 15h15 (adultes et seniors)

Deux séances gratuites avant l'inscription. Possibilité de régler la cotisation en plusieurs fois. Ouvert à toutes les communes avoisinantes.

Renseignements par courriel:

- > assgym.arcis.torcy@gmail.com
- > ou par téléphone au 06 77 66 05 26 06 87 50 74 87 - 06 86 74 49 31

Le président, Jacques PITOIS

CLUB GÉNÉRATION **MOUVEMENTS**

Tous les jeudis après-midi les aînés se réunissent à la salle 28 rue des Cordeliers, cour du Nouveau Monde.

Venez vous divertir, jouer aux cartes, belote, Scrabble, rami, etc.

Un goûter est offert par le club aux participants dans la joie et la bonne humeur. Le club organise un repas de fin d'année. Le club est ouvert toute l'année, il ne ferme pas pendant les vacances.

Contactez la présidente du club : > Mme Colette BERTHELLEMY 06 42 45 92 86





UN ANCRAGE LOCAL POUR UN DÉVELOPPEMENT RAISONNÉ

Développeur - Constructeur - Exploitant

Spécialisé dans l'éolien & le photovoltaïque

- Propriétaires fonciers
- Exploitants agricoles

Nous dimensionnons les projets en fonctions de vos besoins

8, AVENUE GRASSIN 10700 ARCIS-SUR-AUBE



03 25 47 14 60 Www.agri-developpement.com Pole.enr@agri-developpement.com

TIR À L'ARC

Les Archers des Prés Dorés

Audrey à Nîmes

près deux années rendues difficiles par la crise sanitaire, notre association retrouvé un nombre de licenciés habituels quarantaine) (une et un fonctionnement normal. Les entraînements se sont déroulés deux fois par semaine au COSEC, puis sur le terrain extérieur. Les compétitions locales et les divers championnats se sont tenus normalement.

L'activité de découverte et de pratique loisir et compétition est encadrée par 3 entraîneurs diplômés et complétée par l'intervention d'un entraîneur brevet d'État 2 fois par mois.

Les entraînements se déroulent au COSEC de septembre à avril, puis sur le terrain extérieur dès les beaux jours.

Les nouveautés :

La gestion du para tir à l'arc est maintenant assurée par la FFTA. Nous sommes donc en mesure d'accueillir les personnes ayant un handicap moteur ou sensoriel, et de les accompagner jusqu'à la compétition officielle si elles le souhaitent.

Nous développons les activités de tir de parcours, avec l'achat de cibles mobiles et de cibles 3D (animaux en mousse). Depuis le printemps, une séance de découverte et d'entraînement hebdomadaire est assurée par Christian.

Compétitions - résultats :

Audrey médaille de bronze sur la coupe du monde à Nîmes en janvier 2022.

Nous avons eu 3 participants au championnats de France salle, avec une belle 4^{ème} place pour Audrey et une 6^{ème} place pour Lauranne.

La saison extérieure est encore en cours au moment où ces lignes sont écrites. Notre équipe féminine participe au championnat de France de D1 qui regroupe les 16 meilleures équipes françaises. Elle devrait se maintenir dans l'élite pour la saison 2022/2023.

Nous participons à des compétions en tir en campagne, tir 3D et même RUN ARCHERY, dis-



cipline qui combine tir à l'arc et course à pied.

Les compétitions locales permettent à chaque archer qui le souhaite de faire ses débuts rapidement, après quelques mois d'entraînement.

Contact renseignements pratiques

> Adresse mail :

archersarcis@gmail.com

> Téléphone : 06 83 64 34 27 (Alain MICHAUD - Président)

Nous prenons les jeunes à partir de 10 ans. Le matériel est prêté pour la première année.





WADO KARATÉ CHAMPENOIS

au dojo d'Arcis-sur-Aube



SECTION KARATÉ

Les cours de karaté sont animés par :

- Maryvonne 5^{ème} dan B.E 2^{ème} dégré
- Élodie Instructeur fédéral
- > Wilfrid Animateur fédéral
- > aidés de Jimmy et Carine

Les cours de karaté :

- Lundi de 18h à 19h15 (tous niveaux)
- Mercredi de 18h à 19h (enfants)
- Mercredi de 19h15 à 20h15 (ados-adultes)
- > Renseignements: 03 25 24 21 14 / 06 61 12 21 14

SECTION KRAV-MAGA

Les cours de Krav-maga sont animés par Bruno 2ème dan animateur fédéral.

Cours krav-maga:

- **>** Lundi de 19h30 à 21h30
- Samedi de 14h à 16h
- > Renseignements :

Bruno 06 37 37 30 28 03 25 24 21 14



Renseignements club:

> 03.25.24.21.14 / 06.61.12.21.14

ASA CYCLO-**TOURISME**

'année 2022 nous permet donc de reprendre nos activités sans restriction et c'est pour chacun d'entre nous un grand bonheur.

Notons au passage que la pratique de ce sport dans la région s'effectue le plus souvent sans grand risque par rapport à la circulation. La plaine est particulièrement belle en mai juin et les alentours relativement proches nous offrent vraiment une variété de décors de carte postale.

L'effectif du club se maintient avec 27 membres, notons toutefois l'arrivée de 2 jeunes de 18 ans ce qui relève un peu la moyenne d'âge du club.

Effectivement en fonction des niveaux respectifs de chacun liés à l'âge et l'entrainement, il pourrait sembler difficile de contenter tout le monde mais il s'est naturellement constitué 2 groupes d'allures différentes, un premier gardant la phylosophie cyclotouristique, le second plus cyclosportif.

Les sorties du club sont régulières tout au long de l'année autour d'Arcis-sur-Aube et de temps en temps nous faisons quelques déplacements à l'extérieur comme le tour des lacs, l'Avizoise, Bar-sur-Aube et bien sûr notre montagnarde dans le Jura les 4 et 5 juin...

Bien sûr nous vous encourageons à venir nous rejoindre pour partager tous ces moments de plaisir dans la bonne humeur.

ENTENTE SPORTIVE NORD AUBOIS

Bonjour à toutes et tous

uite à la fusion des anciens clubs d'Arcis-sur-Aube, Mailly-le-Camp, Plancy-l'Abbaye et de Ramerupt, un nouveau club ESNA (Entente Sportive Nord Aubois) a été créé dès cette saison 2021-2022. C'est sous cette dénomination désormais que vous Arcisiens et Arcisiennes auront des nouvelles de football dans votre bulletin municipal.

La difficulté principale vient des U6-U7, catégorie sans beaucoup de plateaux pour notre équipe par un manque d'effectif (enfants pas présents, parents ne souhaitant pas accompagner et nous avons dû régulièrement annuler notre présence sur les différents plateaux organisés. Mais dès les beaux jours revenus, tout semble aller mieux.

En U8-U9, par contre, notre présence a été régulière avec 2 ou 3 équipes sur chaque plateau. Nous

Coté Féminines, l'effectif est un peu juste cette année et cela se ressent sur les résultats, avec peu de présence aux entrainements et de nombreux forfaits en cette fin de saison. Il va falloir sérieusement recruter lors de la saison prochaine. Alors si Mesdames, vous souhaitez pratiquer un sport collectif, venez nous rejoindre.

Enfin coté Seniors, l'équipe première (en régionale 3) est à cette date en 4ème position. L'équipe 2 en D3, est actuellement 1ère de son groupe et vise la montée en D2 et sera en finale de la Coupe ROY qui aura lieu le 19 Juin à 15h à Charmont-sous-Barbuise. Enfin l'équipe 3 (aussi en D3) est quant à elle dernière de son groupe mais cela est normal car son effectif dépend aussi des autres équipes Seniors de l'ESNA, mais l'ambiance du groupe est saine et reste très conviviale.

En conclusion, nous, dirigeants de ce nouveau club, sommes très satisfaits de cette première année ensemble. Nous mesurons les efforts qu'il nous reste à accomplir notamment dans la recherche d'éducateurs formés pour encadrer nos jeunes et moins jeunes. Le stade d'Arcis-sur-Aube est très sollicité entre les entraînements du mercredi après-midi et les matchs du samedi, et nous souhaitons vraiment une collaboration efficace avec la municipalité afin d'améliorer les infrastructures (terrain, vestiaires...) et permettre à notre club d'évoluer dans les meilleures conditions possibles.

Je profite aussi de ce mot pour remercier aussi les autres communes et les sponsors qui nous soutiennent de diverses manières. Et je souhaite à tous une bonne fin de saison.

Le vice-président Serge VEDEL



Pour rappel, notre club, dont les couleurs sont le rouge et le blanc, compte un peu plus de 280 licenciés répartis en 17 équipes et espère être de plus en plus présent en termes de résultats sportifs et de manifestations diverses.

À retenir tout de suite, la date du dimanche 26 juin qui est la journée du Club et qui se tiendra au stade d'Arcis-sur-Aube. N'hésitez pas à venir nous rendre visite si vous souhaitez nous rejoindre ou pour vous informer.

En cette presque fin de saison, il est maintenant temps de faire un presque bilan de la saison.

Coté Jeunes (en foot animation, enfants de 5 à 10 ans), les plateaux se sont enchainés.

avons un groupe d'enfants motivés qui s'améliorent dans leur pratique, même si à ce niveau, nous restons encore dans du jeu et dans le foot plaisir. Aucun problème de comportement n'est à signaler tant au niveau des enfants que des parents.

En U10-U11, nous sommes sur les mêmes commentaires que précédemment, avec régulièrement deux équipes alignées.

En U12-U13, 2 équipes sont alignées en championnat, l'équipe 1 est en tête de son groupe, l'équipe 2 est plutôt en fin de classement, avec à cette date qu'une seule victoire. Il y a vraiment une différence de niveau entre ces deux équipes. Pour les U16 et U18, les équipes ont des hauts et des bas dans leurs résultats, mais ne déméritent pas.

ARCIS HANDBALL FÉMININ

Tous les feux sont au vert pour la suite!

AHF 1 : Tournoi organisé par le club pour l'équipe féminine -9 ans au gymnase d'Arcissur-Aube

réé en 2008, le club de handball féminin compte aujourd'hui 87 licenciés, dont 77 femmes. Malgré deux saisons consécutives écourtées par l'épidémie de la CO-VID-19, l'association a su réunir ses effectifs dans de bonnes conditions pour la reprise. Tous les feux sont au vert pour la suite!

Avec 69 joueuses âgées de 9 à 28 ans et 18 dirigeants, le club a attiré davantage de licenciés que l'année précédente (70 en 2020-2021). Cette recrudescence d'effectif a permis au club de mettre en place une équipe -9 ans. Pour la première fois, l'association a même organisé un tournoi au gymnase d'Arcis-sur-Aube rassemblant les clubs de Rosières Saint-Julien Handball, le Handball Club Savino Chapelain et le Romilly Handball.

Selon leur âge, les jeunes joueuses ont également pu évoluer en -11 ans et -13 ans interdépartemental. L'entente avec l'AS Sainte-Maure Troyes s'est poursuivie avec plusieurs équipes à son actif : -15 interdépartemental, -16 Région, -18 Région, +16 Pré-National et +16 Nationale 2. L'équipe senior évoluant en Nationale 2 a terminé le championnat 2ème de son classement, une vraie réussite!

Une joueuse de l'effectif -16 Région a participé aux rassemblements et compétitions de l'équipe du comité de l'Aube aux côtés de deux autres joueuses de l'AS Sainte-Maure Troyes. Des binômes de juges arbitres jeunes se sont formés et sont en cours d'apprentissage. Force d'implication des joueuses et des dirigeants, le club Arcis Handball Féminin grandit et évolue.



AHF 2 : Equipe féminine -16 ans en championnat régional



La saison vient de se clôturer mais le travail a commencé pour la saison prochaine depuis quelques mois déjà. Des réunions techniques sont régulièrement organisées avec l'AS Sainte-Maure Troyes pour préparer l'avenir. Toutes les équipes sont reconduites, encadrées par des dirigeants formés et diplômés. Les entraîneurs préparent déjà leur reprise pour le mois d'août afin d'entamer dans les meilleures conditions possibles leur championnat respectif.

Le club tient à remercier ses joueuses, dirigeants et bénévoles pour leur implication lors de cette saison 2021-2022. Le retour au gymnase n'a pas été facile après deux années particulières... L'association a besoin de davantage de forces vives pour aider au fonctionnement alors n'hésitez pas à nous rejoindre! C'est ensemble que nous continuerons de faire grandir le club.

Dès la reprise, les entraînements sont ouverts à tous gratuitement pendant plusieurs semaines pour vous permettre de découvrir la pratique du handball. N'hésitez pas à nous rejoindre, vous ou votre enfant!

Contact:

- » « Arcis Handball Féminin » sur Facebook
- Site internet : www.arcishand.fr
- > Email : 5610032@ffhandball.net



AHF 4 : Equipe féminine sénior +16 ans en championnat pré-national

ALLIANCE SPORTIVE DES AMATEURS DE TENNIS DE TABLE

a saison 2021 / 2022 aura été l'année de la reprise après deux ans difficiles liés à la COVID.

Malgré une lourde perte d'effectif, mais fort de presque une 30^{aine} de fidèles licenciés de tous âges, nous faisons actuellement évoluer 4 équipes en championnat aussi bien au niveau départemental que régional.

Mais au final qui somme nous?

Créé en 1972, l'ASATT (Alliance Sportive des Amateurs de Tennis de Table) fait partie des plus anciennes associations sportives arcisienne. Notre but est d'initier à la pratique de ce sport, d'aider à la progression et de faire en sorte que nos équipes tirent leurs épingles du jeu lors du championnat par équipes.

Notre club a toujours souhaité mettre à l'honneur la convivialité et son esprit familial. La bonne ambiance au sein du club est toute aussi importante que les résultats sportifs (qui vont généralement de pair).

N'hésitez pas à venir vous renseigner auprès de nous si la pratique de ce sport vous intéresse.



Pour plus d'informations :

> Par téléphone : David BRODART

06 88 48 59 66

> Par mail : president@asatt.fr

> Notre site : www.asatt.fr

> Notre page Facebook : asatennisdetable

Horaires d'entrainement au COSEC:

> MARDI - 18h30 / 21h : Entrainement Loisirs, Compétition : catégories Seniors / Vétérans

MERCREDI - 18h30 / 20h :

Entraînement Jeunes.

> VENDREDI - 18h30 / 21h : Entrainement Loisirs, compétition : catégories Seniors / Vétérans.

LE JUDO TOUTE UNE HISTOIRE!

882, Jigoro Kano propose une méthode d'éducation physique basée sur le combat. De corpulence plutôt chétive, il s'est inspiré des différents arts martiaux japonais.

Le jiu-jitsu comporte des actions qui peuvent atteindre l'intégrité physique du pratiquant.

Après en avoir éliminé les actions dangereuses, telles que coups de pied, de poing, il conserve les projections, immobilisations, clés de bras, étranglements, dont les pratiquants gardent le contrôle.

Il appellera le résultat de cette étude LE JUDO (La voie de la souplesse).

En France le professeur (autoproclamé) Ré Nié publie sa méthode de jiu-jitsu après avoir défié et vaincu des boxeurs de renom.

Le judo sera enseigné par Maître Mikonosuke Kawaishi dès 1935. Il connaîtra un succès grandissant hors des limites du Japon.

La Fédération Française de Judo (FFJDA) forme des enseignants de différents niveaux, ainsi les qua-



lités technique et pédagogique sont garanties, dans des conditions de sécurité optimum.

Aujourd'hui la pratique du judo apporte beaucoup aux enfants qui apprennent à s'affronter de manière virile, dans le cadre de règles instituées de longue date.

Ainsi les valeurs du judo sont : la politesse, le courage, l'amitié, le contrôle de soi, la sincérité, la modestie, l'honneur, le respect.

C'est cette particularité qui le dis-

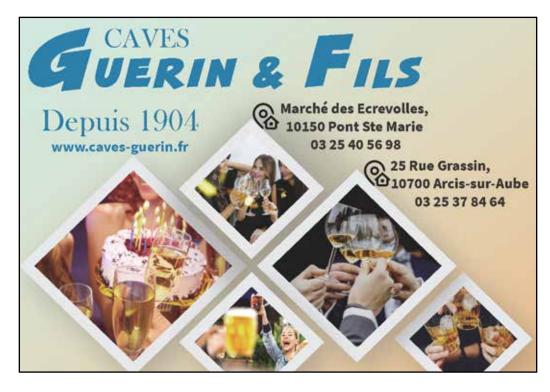
tingue de bon nombre de pratiques sportives.

La progression dans la connaissance technique est sanctionnée par les grades.

Du 6^{ème} kyu (ceinture blanche) au 1^{er} kyu (ceinture marron) ils sont laissés à l'appréciation du professeur.

À partir du 1^{er} dan ils sont délivrés par les instances fédérales.

À Arcis-sur-Aube les cours ont lieu le mardi de 18h30 à 19h30 au gymnase route de Brienne.







Évadez-vous avec nos partenaires de

transport & voyage





www.procars.com Tel. 03 25 37 83 51 www.albavoyages.fr Tel. 01 60 58 58 10







Maîtrise des qualités - Tracabilité - Sécurité alimentaire Respect de l'environnement



Implication en filière

Agri Confiance®, CRC®, Label Rouge, HVE, Harrys, LU, Jacquet-Brossard, Heineken, Bledina, ...



Innovation

Outils d'aide à la décision pour les maladies des cultures et la fertilisation



Agriculture performante de proximité

Services aux agriculteurs : Approvisionnement -Collecte - Commercialisation





... pour assurer le développement de la richesse sur le territoire.



S.C.A.R.A Z.I. DE VILLETTE 10700 ARCIS SUR AUBE Tél. 03 25 37 81 05 - Site: www.scara.fr

COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL

31 janvier 2022

'an deux mille vingt deux, le trente et un janvier à 19 heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, à la mairie dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur HITTLER Charles, Maire,

ÉTAIENT PRÉSENTS:

M. HITTLER, Maire; MM LORNE, FINCK MMES LESAGE. MORIZOT. Adjoints au Maire, M. DESCHAMPS, conseiller municipal délégué ; MM. BION, ALBERT, PAUTRAT, PAX, WOZNIAK, COUSIN (arrivé à 19 h 10), RICHARD, MMES, HULOT, SHAW, DRION, FERON, HERBLOT, TEUFEL,

ABSENTS EXCUSÉS:

Mme Anne LOISEAU donne pouvoir à Mme Carole MORIZOT M Daniel FILIPPI donne pouvoir à M Charles HITTLER

Mme Annie SOUCAT donne pouvoir à Mme Karinne DAIRE.

COMPOSITION DES COPE EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT

Conformément à l'article 10.2 des statuts du SDDEA, la composition du COPE est identique à celle du Conseil Municipal, sauf si le Conseil Municipal décide que c'est la composition d'une de ses commissions, ou autre instance qui vaut composition du COPE.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal:

DÉCIDE que les COPE Eau et Assainissement seront composés de volontaires:

- Monsieur Charles HITTLER
- Monsieur Daniel FILIPPI
- Madame Anne LOISEAU
- Monsieur Alain LORNE
- Monsieur Michel DESCHAMPS
- > Madame Marie-Laure FERON
- Madame Gislaine HERBLOT
- Monsieur Jean-François PAX
- Madame Annie SOUCAT
- > Monsieur Camille COUSIN > Madame Karine TEUFEL
- Madame Florence HULOT

AUTORISE Monsieur le Maire a signé tous les documents y afférents.

DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS AU SDDEA DE LA COMMUNE D'ARCIS **SUR AUBE POUR LA COMPÉTENCE EAU ET ASSAINISSEMENT** LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN **AVOIR RECOURU AU VOTE:**

Il a successivement été procédé à la désignation au scrutin secret du poste de délégués titulaires et de délégués suppléants et que chacun des conseillers municipaux participant au vote a déposé un bulletin dans l'urne,

- 1. ENTÉRINE la désignation des membres titulaires ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés au premier tour de scrutin :
 - ▶ 1. HITTLER Charles
 - > 2. FILIPPI Daniel
- 2. ENTÉRINE la désignation des membres suppléants ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés au premier tour de scrutin :
 - > 1. FERON Marie-Laure
 - 2. LORNE Alain

Désignation faite en séance de Conseil Municipal.

DÉLIBÉRATION INSTITUANT LES INDEMNITÉS HORAIRES POUR TRAVAUX SUPPLÉMENTAIRES

La compensation des heures supplémentaires doit préférentiellement être réalisée sous forme d'un repos compensateur ; à défaut, elle donne lieu à une indemnisation, selon la décision de l'autorité territoriale.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal : INSTITUE selon les modalités suivantes et dans la limite des textes applicables aux agents de l'Etat l'indemnité horaire pour travaux supplémentaires aux agents relevant des cadres d'emplois suivants :

> Filière : Cadre d'emplois concernées

Administrative : Rédacteur adjoint administratif

> Technique : Technicien - agent de maîtrise - adjoint technique

Sécurité : Gardien-brigadier / brigadier-chef

Culturelle : Adjoint du patrimoine

- assistant d'enseignement artistique
- Médico-sociale : Atsem

DÉTERMINE la périodicité de versement.

Le paiement des indemnités fixées sera effectué selon une périodicité mensuelle.

DÉTERMINE la date d'effet.

Les dispositions de la présente délibération prendront effet après transmission aux services de l'Etat et publication.

PRÉVOIT les crédits budgétaires. **ABROGE** les délibérations antérieures.

RENFORCEMENT DU RÉSEAU PUBLIC DE DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ ET TRAVAUX INDUITS **SUR L'INSTALLATION COMMUNALE** D'ÉCLAIRAGE PUBLIC: AVENUE DE LA GARE ET AVENUE DU COLONEL **DRIANT: SUPPRESSION DES CONDUCTEURS NUS**

Monsieur le Maire signale qu'il est nécessaire de prévoir la suppression des conducteurs nus avenue de la Gare et avenue du Colonel Driant.

Les travaux susceptibles de remédier à cette situation, qui ont été étudiés par les services du syndicat départemental d'énergie, comprennent : le remplacement d'environ 550m de lignes aériennes basse tension en fils nus par un câble préassemblé aérien 150² aluminium.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal : **DEMANDE** au SDEA la réalisation de renforcement du réseau public de distribution d'électricité et travaux induits sur l'installation communale d'éclairage public définis ci-dessus par Monsieur le Maire.

BUDGET PRINCIPAL M14 2021 -DÉCISION MODIFICATIVE N° 3

A mesure de l'exécution du budget principal, il apparait nécessaire de procéder à des ajustements par des virements ou des ouvertures de crédits.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal : **PRÉVOIT** les opérations comptables

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Chapitre 022 - dépenses imprévues : - 2.134 €

Compte 6817/68 - dotations aux provisions: + 2.134 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Chapitre 020 - dépenses imprévues : - 525 € Compte 1641/16 - emprunts en euros : + 525 €

CONSTAT D'UN FAUX BILLET - RÉGIE DE MARCHÉS

Monsieur le Maire informe l'assemblée que, lors de la remise des fonds de la régie de marchés en date du 31 août 2021, il a été constaté un faux billet de 10 euros. La Direction Départementale des Finances Publiques de l'Aube, saisie par la Comptable assignataire, considérant que les circonstances étant constitutives de force majeure, la responsabilité personnelle et pécuniaire du régisseur n'est pas mise en jeu et la dépense correspondante sera imputée à la commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- > ACCEPTE la décision constatant la force majeure prononcée par la DDFIP.
- > PRÉVOIT les crédits nécessaires au compte 6588.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à procéder au mandatement correspondant.

RÉTABLISSEMENT PERSONNEL:

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'un locataire de la

commune, avait déposé en novembre 2017 une demande de dossier de surendettement à la Commission de surendettement de l'Aube. Cette mesure entraine l'effacement de toutes ses dettes antérieures au jugement. La dette envers la commune d'Arcis sur Aube s'élève à 2.569,12 € correspondant aux loyers de décembre 2016, janvier, mars, juin, juillet, août, septembre, octobre, novembre, décembre 2017 ainsi que le remboursement des ordures ménagères de l'année 2017.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- > ACCEPTE le rétablissement personnel de Monsieur prononcé par le Tribunal Judiciaire de Troyes.
- > OUVRE les crédits nécessaires au compte 6542 « créances éteintes » pour un montant de 2.569,12 €.
- > AUTORISE Monsieur le Maire à procéder au mandatement correspondant.

RÉVISION DES TARIFS DE REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC ET DE LOCATIONS

Après avoir délibéré, le conseil municipal :

ADOPTE les nouveaux tarifs communaux à compter du 1er mars 2022.

DÉSIGNATIONS	TARIF	S 2018	PROPOSITIONS 2022		
Bibliothèque Arcisiens Extérieurs Photocopies CD abonnement semestriel CD lecteurs extérieurs semestriel Internet 1/2 heure Perte de carte	Semestre 6.50 € 10.00 € / 6.50 € 10.00 € Gratuit 5.00 €	Année 13.00 € 20.00 € / 13.00 € 20.00 € Gratuit	Semestre 6.50 € 10.00 € / 6.50 € 10.00 € Gratuit 5.00 €	Année 13.00 € 20.00 € / 13.00 € 20.00 € Gratuit	
Marché - Droits de place. Taxe additionnelle		ixes comprises		axes comprises	
Salle des fêtes					
Hall seul	95.0	00 €	100.	00€	
Hall et salle Du 01/04 au 30/09 Du 01/10 au 31/03		00 € 00 €		00 €	
Hall, salle et cuisine Du 01/04 au 30/09 Du 01/10au 31/03		00 €		00 € 00 €	
Hall, salle et cuisine (2 jours) Du 01/04 au 30/09 Du 01/10 au 31/03		00 € 00 €		00 € 00 €	
Salle seule pour réunions Du 01/04 au 30/09 Du 01/10 au 31/03		00 € 00 €		00 € 00 €	
Caution	200.	00€	200.00 €		
Salle de réunions Espace Danton Du 01/04 au 30/09 Du 01/10 au 31/03		00 €	70.00 € 100.00 €		
Podium (48 h ou fraction de 48 h)	280.	00€	300.00 €		
Barrières métalliques (48 h ou fraction de 48 h)	6.50 €		10.0	00 €	
Droits stationnement Forains Frites et glaces (foires et fêtes) Commerces ambulants réguliers (pizza, frites)	50.0	23.00 € (eau) 00 € our de vente	50.0	25.00 € (eau) 00 € jour de vente	
Camion outillage			30.00 € par	jour de vente	
Terrasses Terrasses fermées Plein air sur trottoir (au-delà de 10 m²)		€ le m² € le m²	20.00 € le m² 10.00 € le m²		
Musique Forfait fourniture Elèves arcisiens		00 €	30.00 €		
1er enfant 2ème enfant 3ème enfant	70.0	00 € 00 € 00 €	90.00 € 70.00 € 55.00 €		
Elèves extérieurs 1er enfant 2ème enfant 3ème enfant	90.0	00 € 00 € 00 €	90.	00 € 00 € 00 €	

TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE LA RUE JEAN JAURÈS: CHOIX DE **L'ENTREPRISE**

Lors de la commission de voirie, il a été décidé de procéder à l'aménagement de la rue Jean Jaurès.

Un marché à procédure adaptée a été lancé et la commission d'appel d'offres, après étude des offres a désigné l'entreprise I-TERRA comme la mieux-disante

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal:

ACCEPTE l'offre de l'entreprise I-TER-RA pour la réalisation des travaux.

MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS DES EMPLOIS PERMANENTS ET NON PERMANENTS

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L1111-1 et L1111-2.

Vu la loi n°82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, de départements et des régions notamment son article 1.

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations statutaires relatives à la fonction publique territoriale notamment ses articles 4.6 et 34.

Considérant le besoin de la collectivité territoriale de disposer d'un tableau des effectifs des emplois permanents

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal : > APPROUVE le tableau des effec-

tifs des emplois permanents et non permanents de la collectivité.

> INSCRIT les crédits nécessaires au

> AUTORISE Monsieur le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION D'ACCUEIL EN FOURRIÈRE DES ANIMAUX ERRANTS ET/OU DANGEREUX

En 2019, la ville d'Arcis Sur Aube a signé une convention d'accueil en fourrière des animaux errants et/ou danaereux.

En 2019, les tarifs étaient les suivants : 0.65 € par habitant et 0.40 € /km. En 2022, les tarifs ont augmenté: 0.80 € par habitant et 0.50 € /km.

Il convient de signer une nouvelle convention.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal:

- **AUTORISE** le maire à signer tous les documents s'y rapportant.
- > INSCRIT les crédits nécessaires au budget

COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL

11 avril 2022

'an deux mille vingt-deux, le onze avril à 18 heures 30 le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, à la mairie dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur HITTLER Charles, Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS:

M. HITTLER, Maire; MM FILIPPI, LORNE, FINCK MMES LOISEAU, LESAGE. MORIZOT, Adjoints au Maire, MM. BION, ALBERT, PAUTRAT, WOZNIAK, MMES, HULOT, DRION, FERON (arrivée à 19 h 45), TEUFEL, DAIRE, SOUCAT.

ABSENTS EXCUSÉS:

Mme Laurence SHAW donne pouvoir à Mme Marie-Laure FERON

M Jean-François PAX donne pouvoir à M Bernard WOZNIAK

M Nabil RICHARD donne pouvoir à Mme Karinne DAIRE

M Michel DESCHAMPS donne pouvoir à M Daniel FILIPPI

Mme Gislaine HERBLOT donne pouvoir à Mme Cynthia LESAGE

M Camille COUSIN donne pouvoir à Mme Annie SOUCAT.

RENOUVELLEMENT D'UNE CONSULTATION DE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC POUR LA FOURRIÈRE AUTOMOBILE

Monsieur le Maire rappelle que le contrat de délégation de service public pour la fourrière automobile arrive à son terme le 12 avril 2022. Il propose de renouveler ce mode de gestion compte tenu des exigences légales en la matière.

Il est proposé de prolonger de la présente délégation jusqu'au 30 septembre 2022 compte tenu de la durée de la procédure.

Monsieur le Maire propose d'approuver le lancement d'une procédure simplifiée de délégation de service public local de fourrière automobile pour une durée de 5 ans à compter du 1er octobre 2022.

En effet, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L 1411-12, il est envisagé de lancer une consultation sous la forme d'une délégation de service publique dite simplifiée.

En application de l'article L1411-4 du Code Général des Collectivités Territoriales, l'assemblée délibérante doit se prononcer sur le principe de la DSP préalablement au lancement de la consultation.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal:

AUTORISE Monsieur le Maire à prolonger la délégation actuelle jusqu'au 30 septembre 2022.

APPROUVE le principe de la gestion par voie de délégation de service public de la fourrière automobile.

AUTORISE Monsieur le Maire à lancer la procédure de consultation conformément aux articles L1411-1 et suivants du CGCT et à signer tous les documents se rapportant à cet objet.

ÉLECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC

Les membres ne sont pas désignés mais élus par le conseil municipal au scrutin de liste, à bulletin secret et à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Sont déclarés élus :

Le Maire : Charles HITTLER

titulaires:

- > Daniel FILIPPI
- > Alain LORNE
- > Camille COUSIN

suppléants :

- > Cynthia LESAGE
- ▶ Bernard WOZNIAK
- > Nabil RICHARD

APPROBATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2021

Après avoir présenté les budgets primitifs, les budgets supplémentaires et les décisions modificatives de l'exercice 2021. Monsieur le Maire ne participe pas au vote.

1. Donne acte de la présentation faite au compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL

	FONCTIO	NNEMENT	INVESTI	SSEMENT	ENSEMBLE		
Libellé	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses Recettes ou Déficit ou Excédent		Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	
Résultats reportés		178.653,52€	324.849,90€		324.849,90€	178.653,52€	
Opérations de l'exercice	2.958.735,89€	3.303.731,62€	620.665,56€	762.255,23€	3.579.401,45€	4.065.986,85€	
TOTAUX	2.958.735,89€	3.482.385,14€	945.515,46€	762.255,23€	3.904.251,35€	4.244.640,37€	
Résultats de clôture		523.649,25€	183.260,23€			340.389,02€	
Report résultats budget annexe		78.540,91€		490.479,29€		569.020,20€	
Restes à réaliser			79.824,39€	22.468,00€	79.824,39€	22.468,00€	
Totaux cumulés							
RÉSULTATS DÉFINITIFS		602.190,16€		249.862,67€		852.052,83€	

COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET ANNEXE

	FONCTIO	NNEMENT	INVESTIS	SEMENT	ENSEMBLE		
Libellé	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	
Résultats reportés		276.179,61€		429.856,14€		706.035,75€	
Opérations de l'exercice	376.685,98€	179.047,28€ 74.338,20€ 13		134.961,35€ 451.024,18€		314.008,63€	
TOTAUX	376.685,98€	455.226,89€	74.338,20€	564.817,49€	451.024.18€	1.020.044,38€	
Résultats de clôture		78.540,91€		490.479,29€		569.020,20€	
Restes à réaliser			0€	0€	0€	0€	
Restes à réaliser			79.824,39€	22.468,00€	79.824,39€	22.468,00€	
Totaux cumulés							
RÉSULTATS DÉFINITIFS		78.540,91€		490.479,29€		569.020,20€	

- 2. Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.
- 3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.
- **4. Arrête** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2021

Ayant pris connaissance des résultats des comptes de gestion établis par le Service de Gestion Comptable de Romilly sur Seine.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal.

CONSTATE que les écritures passées par Madame la Trésorière au titre de la gestion de l'exercice 2021, tant en ce qui concerne le budget principal que les budgets annexes, sont conformes à celles des comptes administratifs 2021.

CONSEIL MUNICIPAL

AFFECTATION DES RESULTATS 2021 ET VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2022 (M57)

La commune ayant transféré la compétence eau et assainissement au SDDEA au 1er janvier 2022, les résultats du compte administratif du budget annexe viennent s'intégrer aux résultats de la commune.

Ils font apparaître en résultat global :

- > un excédent de fonctionnement de 602.190,16 euros
- > un excédent d'investissement de 307.219,06 euros
- des dépenses engagées non mandatées **79.824,39 euros**
- des recettes engagées non reçues 22.468,00 euros

 Après en avoir délibéré le Conseil municipal procède à l'a

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal procède à l'affectation du résultat :

- > INSCRIT la somme de 307.219,06 euros à l'article 001 recettes d'investissement.
- > INSCRIT la somme de 602.190,16 euros à l'article 002 recettes de fonctionnement.

ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF M57:

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal

ADOPTE le projet de budget primitif M57 pour l'exercice **2022**, voté au chapitre, et présenté en suréquilibre en section de fonctionnement à **3.519.049 euros** pour les recettes et **3.421.595 euros** de dépenses et en équilibre en section d'investissement à **1.506.852 euros**.

VOTE DES TAUX DE FISCALITÉ 2022

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

FIXE les taux des taxes directes locales, sans changement par rapport à 2021, comme suit :

Taxe sur le foncier bâti : 37,00 %
Taxe sur le foncier non bâti : 22,22 %
Contribution foncière des entreprises : 17,21 %

CONSTITUTION DE PROVISIONS POUR CRÉANCES DOUTEUSES

A des fins de sincérité budgétaire et de fiabilité du résultat de section de fonctionnement, le Code Général des collectivités territoriales rend obligatoire la constitution de provisions pour créances douteuses. Le montant provisionné est estimé par la collectivité sur la base des informations communiquées par le comptable, à hauteur du risque d'irrécouvrabilité. La comptabilisation des provisions pour créances douteuses repose en régime de droit commun sur des écritures semi-budgétaires :

- A l'ouverture du risque, en dépenses, à l'article 681 dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions.
- A la diminution ou à l'extinction du risque (créance éteinte, admise en non-valeur, recouvrée), en recettes, à l'article 781 reprises sur amortissements, dépréciations et provisions).

Le comptable public fait état d'un ensemble de créances dont il juge le recouvrement compromis, totalisant un montant de 368 euros.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

APPROUVE la constitution de provisions pour créances douteuses à hauteur de 368 €.

INSCRIT au budget les crédits nécessaires au compte 681.

PARTICIPATION FINANCIÈRE DES COMMUNES EXTÉRIEURES AUX CHARGES DE FONCTIONNEMENT DES ÉCOLES

Il est proposé d'augmenter la participation financière des communes extérieures aux charges de fonctionnement des écoles à compter de la rentrée scolaire 2022/2023.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal :

ADOPTE les nouvelles propositions des participations financières.

PARTICIPATION FINANCIÈRE

Obligatoire des communes aux charges générales de fonctionnement

MATERNELLE: pour la rentrée scolaire 2022/2023900 € par élève.

> PRIMAIRE : pour la rentrée scolaire 2022/2023500 € par élève.

TARIFS POUR LES SERVICES PÉRISCOLAIRES

Il est proposé d'augmenter la participation financière des familles pour les services périscolaires à compter de la rentrée scolaire 2022/2023.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal :

ADOPTE les nouveaux tarifs.

Services 2022/2023

> Garderie du matin : 0.75 € par heure
 > Etude dirigée : 1.50 € par heure

➤ Garderie du soir : Forfait 1 €

NOUVEAUX TARIFS POUR LES FOURNITURES SCOLAIRES

Comme chaque année, la commission scolaire s'est réunie et il a été proposé d'augmenter les tarifs suivants à compter de la rentrée scolaire 2022/2023.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal :

ADOPTE les nouveaux tarifs des fournitures scolaires.

FOURNITURES SCOLAIRES

A rembourser obligatoirement à la ville d'Arcis par les communes extérieures.

> MATERNELLE : Rentrée scolaire 2022/2023

40 € par élève.

> PRIMAIRE : Rentrée scolaire 2022/2023

50 € par élève.

DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA MISE AUX NORMES PMR DE LA GARDERIE

La garderie va être aménagée dans l'ancienne bibliothèque de l'école Aurillac. Pour que les personnes à mobilité réduite puissent accéder à ce bâtiment, il faut aménager une rampe d'accès.

Le coût de ces travaux s'élève à 6 933.60 € TTC.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- > **SOLLICITE** la DSIL auprès des services de l'Etat.
- **SOLLICITE** une subvention auprès des services du département de l'Aube.
- **APPROUVE** le plan de financement.
- **DEMANDE** l'autorisation de commencer les travaux avant l'accord des subventions.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire a signé tous les documents y afférents.

DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA MISE AUX NORMES ÉLECTRIQUES DE L'ÉCOLE AURILLAC

Lors d'un contrôle de l'organisme de vérification Socotec, il est apparu des dysfonctionnements sur le réseau électrique. Pour cette remise aux normes, le devis de l'entreprise s'élève à 9 995.40 €.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- > **SOLLICITE** la DSIL auprès des services de l'Etat.
- > **SOLLICITE** une subvention auprès des services du département de l'Aube ainsi que l'autorisation de commen-

cer les travaux avant l'attribution de la subvention.

APPROUVE le plan de financement > AUTORISE Monsieur le Maire a signé tous les documents y afférents.

DEMANDE DE SUBVENTION POUR UN TABLEAU BLANC INTERACTIF POUR L'ÉCOLE MATERNELLE

Le tableau interactif est un outil numérique qui permet d'écrire, de projeter des images et de piloter des applications. L'école maternelle souhaite l'installation de cet outil afin de commencer à initier les enfants aux nouvelles technologies et à lutter contre la fracture numérique.

Mme Sylvia DRION, étant directrice de l'école maternelle n'a pas pris part au vote de cette décision.

Après avoir délibéré, le Conseil municipal :

- > SOLLICITE la DSIL auprès des services de l'Etat.
- **APPROUVE** le plan de financement.
- > AUTORISE Monsieur le Maire a signé tous les documents y afférents.

DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE **GARDERIE**

Afin de faciliter l'accueil des enfants des écoles élémentaire et maternelle, il est prévu de réaménager l'ancienne bibliothèque de l'école Aurillac. Les travaux de rafraîchissement de locaux sont prévus en régie. Il faut donc prévoir l'achat de mobilier adapté pour accueillir le mieux possible les enfants. Après avoir délibéré, le Conseil municipal :

- > SOLLICITE la DETR auprès des services de l'Etat.
- **APPROUVE** le plan de financement.

RENFORCEMENT DU RÉSEAU PUBLIC DE DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ, TRAVAUX

INDUITS SUR L'INSTALLATION COMMUNALE D'ÉCLAIRAGE PUBLIC ET LES INSTALLATIONS DE COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES RUE DE CHÂLONS

conducteurs nus rue de Châlons.

Monsieur le Maire signale qu'il est nécessaire de prévoir la suppression des

Selon les dispositions des délibérations n° 9 du 22 décembre 2017 et n° 11 du 16 mars 2018 du Bureau du SDEA. le coût hors TVA pour la fourniture et la pose des crosses décoratives est estimé à 3 100 € et la contribution communale serait égale à 50 % de cette dépense (soit 1550 €).

En ce qui concerne l'enfouissement du réseau de télécommunications, le coût TTC des travaux est estimé à 7 500 €. Conformément à la délibération n° 19 du 23 mai 2014 du Bureau du SDEA, la contribution de la commune serait égale au coût de ces travaux déduction faite de la contribution financière d'Orange.

Après avoir délibéré, le Conseil municipal : 1. **DEMANDE** au SDEA la réalisation des travaux de renforcement du réseau public de distribution d'électricité, des travaux induits sur l'installation communale d'éclairage public et des installations de communications électroniques définis ci-dessus par Monsieur le Maire.

- 2. S'ENGAGE à ce que la contribution communale soit versée au SDEA, maître d'ouvrage, sur présentation d'un décompte définitif, dans les conditions des délibérations n° 1 du 8 juillet 2004, n° 7 du 17 novembre 2005 et n° 6 du 16 décembre 2005 du Bureau du SDEA. Cette contribution est évaluée provisoirement à 9 050 €.
- 3. S'ENGAGE à inscrire aux budgets correspondants les crédits nécessaires.

MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME DE **VIDÉOPROTECTION - DEMANDE DE SUBVENTION**

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal que la commune souhaiterait mettre en place de vidéoprotection visant à prévenir les actes de malveillance sur secteurs de la commune. L'installation de ce dispositif de vidéoprotection permettrait une prévention sur site et serait un instrument créateur de coopération avec les forces chargées de la sécurité publique. Il aurait pour but :

- De dissuader par la présence ostensible de caméras.
- De réduire le nombre de faits commis
- De renforcer le sentiment de sécurité.
- De permettre une intervention plus efficace des services de sécurité.
- De faciliter l'identification des auteurs d'infractions.

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal qu'un diagnostic a été réalisé en 2021 par le groupement de gendarmerie départementale de l'Aube. La gendarmerie préconise cinq caméras.

Après avoir délibéré, le Conseil municipal:

- **APPROUVE** le projet d'installation.
- > **SOLLICITE** l'autorisation de pose d'un système de vidéoprotection auprès des services de l'Etat.
- > SOLLICITE la DETR ou le FIPD auprès des services de l'Etat.
- > SOLLICITE la région Grand Est.
- **APPROUVE** le plan de financement.
- > INCRIT la somme au budget communal.
- > AUTORISE Monsieur le Maire a signé tous les documents y afférents.

COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL

30 mai 2022

'an deux mille vingt deux, le trente mai à dix-huit heures trente le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, à l'hôtel de ville, sous la présidence de Monsieur HITTLER Charles, Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS:

M. HITTLER, Maire; MM FILIPPI, LORNE, FINCK MMES LOISEAU, LESAGE MORIZOT Adjoints au Maire, M DESCHAMPS, Conseiller délégué, MM. ALBERT, BION, PAUTRAT, WOZNIAK, PAX, RICHARD, MMES DRION, (arrivée à 18 h 50) HULOT, SHAW, FERON (arrivée à 18 h 40), HERBLOT, TEUFEL, SOUCAT, DAIRE.

ABSENTS:

M Camille COUSIN.

DÉSIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION PLAN LOCAL D'URBANISME

La commune d'Arcis Sur Aube souhaite réviser son Plan Local d'Urbanisme approuvé en 2008. Il convient de créer une commission

CONSEIL MUNICIPAL

(5 ou 6 personnes) pour participer à toutes les réunions de travail avec le cabinet et les différents services. La durée de la révision est de 24 à 30 mois. Il y aura environ une quinzaine de réunions.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal : **APPROUVE** la désignation des membres suivants :

Charles HITTLER, Nabil RICHARD, Daniel FILIPPI, Anne LOISEAU, Alain LORNE, Gislaine HERBLOT, Karinne DAIRE, Camille COUSIN.

MODALITÉS DE MISE A DISPOSITION DU DOSSIER DE PROCÉDURE DE MODIFICATION SIMPLIFIÉE N°2

Lors de l'élaboration du Plan local d'Urbanisme en 2008, la ville d'Arcis Sur Aube s'était attachée à mettre en place des dispositions réglementaires à même de garantir une homogénéité au sein du cadre bâti. Le présent projet d'adaptation du PLU a donc pour but d'assurer le maintien du caractère commerçant de la ville et la qualité du cadre de vie en faisant évoluer l'écriture de l'article 1 (types d'occupation et d'utilisation des sols interdits) et de l'article 11 (aspect extérieur) dans les zones UA, UCA, UCB.

Conformément à l'article L300-2 du code de l'urbanisme et afin d'associer les habitants, il convient d'engager une concertation dont les modalités sont les suivantes :

- Information sur le site internet de la commune.
- Mise à disposition à la mairie d'un dossier et d'un registre pour recueillir l'avis de la population. Cette mise à disposition aura lieu du 3 juin au 4 juillet 2022.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **APPROUVE** les modalités de concertation définies ci-dessus.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire a signé tous les documents y afférents.

PRESCRIPTION DE LA PROCÉDURE DE RÉVISION DU PLAN LOCAL D'UBANISME

Monsieur le Maire précise que conformément à l'article L. 103-2, la procédure de révision du plan local d'urbanisme fera l'objet d'une concertation associant, pendant toute la durée de l'élaboration du projet, les habitants, les associations locales et les autres personnes concernées.

Monsieur le Maire propose de retenir les modalités de concertation suivantes :

- Information sur le site internet et dans le bulletin municipal.
- Possibilité de consigner des observations sur un registre en mairie aux heures d'ouvertures.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **ENGAGE** la révision du plan local d'urbanisme sur le fondement de l'article L. 153-31 du Code de l'urbanisme.
- **PRÉCISE** les objectifs poursuivis par la présente procédure :
 - Se mettre en compatibilité avec le SCoT des Territoires de l'Aube et les autres documents supra-communaux.
 - Moderniser le règlement pour répondre aux objectifs de développe-

ment et de maîtrise du territoire.

- Permettre par l'intermédiaire de la concertation d'entendre et de prendre en compte l'ensemble des personnes intéressées travaillant ou résidant sur la commune.
- Conforter l'attractivité de la commune. Assurer un développement urbain maîtrisé et respectueux du patrimoine bâti et paysager.
- Préserver le cadre de vie et l'environnement.
- > FIXE, conformément à l'article L. 103-2 du Code de l'urbanisme, les modalités de concertation suivantes :
- Information sur le site internet et dans le bulletin municipal.
- Possibilité de consigner des observations sur un registre en mairie aux heures d'ouvertures.

DEMANDE DE SUBVENTION POUR LE FINANCEMENT DU PUMPTRACK

La commune d'Arcis-sur-Aube, en lien avec sa commission Jeunes, souhaite compléter son offre en équipement sportif en aménageant un pumptrack sur un terrain communal.. Le travail d'initiative et d'impulsion est mené par les jeunes élus.

Il s'agit de construire un circuit composé de bosses et de virages revêtu d'enrobé sur une surface d'environ 500 m2. L'équipement pourra accueillir un large public, débutant ou non, et de multiples activités (VTT, BMX, rollers, trottinettes, skateboards...). Cet équipement sera aménagé par du mobilier urbain (tables de pique-nique, bancs, poubelles...) de façon à créer un véritable lieu de rencontres intergénérationnelles.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **SOLLICITE** la subvention à l'Agence National des Sports :
- **SOLLICITE** la subvention à la Région Grand-Est :
- **APPROUVE** le plan de financement ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents y afférents.

ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal : **ATTRIBUE** les subventions suivantes :

Les membres du conseil municipal adhérant aux certaines associations se sont abstenues de participer au vote Mme Lesage travaillant au centre social est sortie lors des débats :

> ADMR: 4400€

> Amicale de l'harmonie : 1000€

➤ Amicale donneurs de sang : 200€

Amicale sapeurs pompiers : 1500€

➤ Amicale personnel : 1000€

> Arcis Billard Club: 2000€

Arcis cyclotourisme : 400€

Arcis handball : 1000€

Arcis Val d'Aube histoire et patrimoine : 600€

> CAP Arcis (commerçants): 5000€

> CDH 10 (Handisport) : 150€

> Centre social MPT : 18000€

CFA BTP Aube : 260€ Ciné Ligue : 1153€ Club féminin : 200€

> Comité de jumelage : 1500€

Comité des fêtes : 1000€

Dynamôme : 800€ESNA (football) : 1000€

Ensemble et solidaires (UNRPA) :

500€

Familles rurales : 4000€

➤ Génération mouvement : 300€

Interpro 10 : 650€

Les archers des prés dorés : 3000€

Le petit plus de Pierre : 200€

Les croqueurs de pommes : 200€

Les p'tits bouts : 150€

Les roses du Val d'Aube : 200€

L'outil en mains : 2000€Loutre arcisienne : 500€

Protection civile: 500€

RASED Ecole Aurillac : 360€

Wado Karaté champenois : 450€Subvention exceptionnelle CCAS :

Subvention exceptionnelle CC 5000€

TOTAL: 59 173 €.

VOIRIE COMMUNALE - TRANSFERT DE ROUTE

Il s'agit d'intégrer dans le domaine public communal certaines sections de routes départementales contre la reprise par le conseil départemental d'une voirie communale.

Les sections de routes départementales qui feront l'objet d'une cession à la commune afin de les intégrer dans le réseau des voies communales sont les suivantes :

- Route départementale n°31 rue Saint-Rémy sur une longueur de 345 mètres.
- > Route départementale n°31a rue des cordeliers - rue Aristide Briand - Avenue du colonel Driant sur une longueur de 874 mètres.

En revanche afin de maintenir une continuité des liaisons départementales entre les communes limitrophes, la collectivité suggère au département de reprendre dans son domaine public routier la voirie communale suivante:

Mail de plaisance sur la section comprise entre l'intersection avec la RD n°31 et celle avec la RD n°677 sur une lonqueur de 233 mètres.

La commune doit délibérer par l'intermédiaire de son conseil municipal du transfert et du classement dans la voirie communale des routes départementales n°31 et n°31 a précitées en contrepartie du versement par le département d'une aide financière en investissement d'un montant global de 130 370 € et le transfert dans la voirie départementale du Mail de Plaisance sur la section comprise entre son intersection avec la RD n°31 et celle avec la RD 677 sur une longueur de 233 mètres.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **SOLLICITE** le transfert et le classement dans la voirie communale des routes départementales.
- **> APPROUVE** la soulte proposée à la commune de 130 370 € HT.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire a signé tous les documents y afférents.

RENFORCEMENT DE L'INSTALLATION COMMUNALE D'ÉCLAIRAGE PUBLIC PLACE DE LA RÉPUBLIQUE ET RUE DE PARIS (PASSAGE EN LED)

Monsieur le Maire expose qu'il y a lieu de prévoir le renforcement de l'installation communale d'éclairage public place de la République et rue de Paris.

Selon les dispositions des délibérations n°9 du 22 décembre 2017 et n°11 du 16 mars 2018 du bureau du SDEA, le coût hors TVA de ces travaux est estimé à 25 000 euros et la contribution de la ville serait égale à 50% de cette dépense (soit 12 500 euros).

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **DEMANDE** au SDEA la réalisation des travaux définis ci-dessus par Monsieur le Maire.
- S'ENGAGE à ce qu'un fonds de concours soit versé au SDEA, maître d'ouvrage, sur présentation d'un décompte définitif, dans les conditions des délibérations n°9 du 22 décembre 2017 et n°11 du 16 mars 2018 du Bureau du SDEA. Ce fonds de concours est évalué provisoirement à 12 500 euros.
- > S'ENGAGE à inscrire aux budgets correspondants les crédits nécessaires.
- > PRÉCISE que les installations d'éclairage public précitées, propriété de la ville, seront mises à disposition du SDEA en application de l'article L1321.1 du code général des collectivités territoriales.

TRANSFERT DE LA COMPÉTENCE « ASSAINISSEMENT **COLLECTIF » AU SDDEA. ÉTABLISSEMENT DE L'ÉTAT LIQUIDATIF 2021. PAIEMENT DES CHARGES ET ENCAISSEMENT** DES PRODUITS AFFÉRENTS A LA DITE COMPÉTENCE PAR LA **COMMUNE APRÈS LE 1er JANVIER 2022**

Etat liquidatif du service assainissement collectif à verser entre la Régie du SDDEA et la commune.

La compétence assainissement collectif de la commune ayant été transférée au SDDEA au 1er janvier 2022, il convient d'ajouter au budget transféré à la Régie du SDDEA les excédents et les déficits cumulés constatés à la clôture de l'exercice 2021.

Au regard du compte de gestion 2021 visé via une signature électronique par l'inspecteur divisionnaire des Finances Publiques, par la SGC. de ROMILLY SUR SEINE et le Maire, le service de l'eau potable et de l'assainissement collectif clôture l'exercice 2021 avec un résultat de :

- > 78 540,91 € en fonctionnement, 490 479,29€ en investissement. Ces excédents globaux d'un montant de 569 020,20 € à verser à la Régie du SDDEA seront diminués du montant des mandats pris en charge par la commune, augmentés du montant des titres et diminués des restes à recouvrer supérieurs à 2 ans. soit 0.00 €. Toutefois, il est proposé au Conseil Municipal :
- En section de fonctionnement : de conserver 10 000 € et de transférer 68 540.91 €. En section d'investissement : de conserver 140 000 € et de transférer 350 479.29 €

Il a été décidé de répartir les excédents du budget annexe eau potable et assainissement de la commune de ARCIS SUR AUBE de la facon suivante:

- 23 562,27 € en fonctionnement sur le budget eau potable,
- > 44 978,64 € en fonctionnement sur le budget assainissement collectif.

Soit 68 540,91 €.

- > 117 143,79 € en investissement sur le budget eau potable,
- > 233 335,50 € en investissement sur le budget assainissement collectif.

Soit 350 479.29 €.

Les excédents du budget annexe du service de l'eau potable et de l'assainissement collectif de la commune à verser à la Régie du SDDEA- COPE de ARCIS SUR AUBE assainissement collectif par la commune s'élèvent donc à 44 978,64 € en fonctionnement et 233 335,50 € en investissement soit un total de 278 314,14 €.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- 1. PREND ACTE du paiement des charges et encaissement des produits cités ci-dessus par la commune afférents à la compétence assainissement collectif après le 1er janvier 2022, date du transfert de la dite compétence au SDDEA.
- 2. DIT QUE l'excédent global 2021 d'un montant de 419 020,20 € doit être diminué du montant des mandats pris en charge par la commune, des restes à réaliser supérieurs à 2 ans et augmenté du montant des titres.

- 3. ENTERINE que, de fait, l'excédent 2021 à verser à la Régie du SD-DEA - COPE de ARCIS SUR AUBE - assainissement collectif est de 44 978,64 € en fonctionnement et 233 335,50 € en investissement.
- 4. DONNE POUVOIR à Monsieur le Maire de signer tout document relatif à ces affaires.

TRANSFERT DE LA COMPÉTENCE « EAU POTABLE » AU SDDEA ÉTABLISSEMENT DE L'ÉTAT LIQUIDATIF 2021. PAIEMENT DES CHARGES ET ENCAISSEMENT DES PRODUITS AFFÉRENTS À LA DITE COMPÉTENCE PAR LA COMMUNE APRÈS LE 1er JANVIER 2022.

Etat liquidatif du service eau potable à verser entre la Régie du SDDEA et la commune.

La compétence eau potable de la commune ayant été transférée au SDDEA au 1er janvier 2022, il convient d'ajouter au budget transféré à la Régie du SDDEA les excédents et les déficits cumulés constatés à la clôture de l'exercice 2021. Au regard du compte de gestion 2021 visé via une signature électronique par l'inspecteur divisionnaire des Finances Publiques, par la SGC de ROMILLY SUR SEINE et le Maire, le service de l'eau potable et de l'assainissement collectif clôture l'exercice 2021 avec un résultat de :

- > 78 540,91 € en fonctionnement, 490 479,29 € en investissement. Ces excédents globaux d'un montant de 569 020.20 € à verser à la Régie du SDDEA seront diminués du montant des mandats pris en charge par la commune, augmentés du montant des titres et diminués des restes à recouvrer supérieurs à 2 ans, soit 0,00 €. Toutefois, il est proposé au Conseil Municipal :
- > En section de fonctionnement : de conserver 10 000 € et de transférer 68 540.91 €. En section d'investissement : de conserver 140 000 € et de transférer 350 479.29 €.

Il a été décidé de répartir les excédents du budget annexe eau potable et assainissement de la commune de ARCIS SUR AUBE de la facon suivante :

- 23 562,27 € en fonctionnement sur le budget eau potable,
- > 44 978,64 € en fonctionnement sur le budget assainissement collectif.

Soit 68 540,91 €.

- > 117 143,79 € en investissement sur le budget eau potable,
- > 233 335,50 € en investissement sur le budget assainissement collectif. Soit 350 479.29 €.

Les excédents du budget annexe du service de l'eau potable et de l'assainissement collectif de la commune à verser à la Régie du SDDEA- COPE de ARCIS SUR AUBE eau potable par la commune s'élèvent donc à 23 562.27 € en fonctionnement et 117 143.79 € en investissement soit un total de 140 706.06 €.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal :

PREND du paiement des charges et encaissement des produits cités ci-dessus par la commune afférents à la compétence eau potable après le 1er janvier 2022, date du transfert de la dite compétence au SDDFA.

DIT que l'excédent global 2021 d'un montant de 569 020,20 € doit être diminué du montant des mandats pris en charge par la commune, des restes à réaliser supérieurs à 2 ans et augmenté du montant des titres.

ENTERINE que, de fait, l'excédent 2021 à verser à la Régie du SDDEA - COPE de ARCIS SUR AUBE - eau potable est de 23 562,27 € en fonctionnement et 117 143,79 € en investissement.

DONNE POUVOIR à Monsieur le Maire de signer tout document relatif à ces affaires

DÉSIGNATION DES MEMBRES DE L'ASSOCIATION FONCIÈRE DE **REMEMBREMENT D'ARCIS SUR AUBE**

Monsieur le Maire expose que le mandat des membres composant l'Association Foncière de Remembrement de la commune est arrivée à expiration le 16 octobre 2020. Il convient donc d'engager la procédure de renouvellement.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal :

DÉSIGNE en qualité de membre du bureau de l'A.F.R., les quatre propriétaires suivants pour siéger au bureau de ladite association : M. PETIT Séverin, M. DANTIGNY Gaston, M. COUSIN Michel, Mme COUSIN Agnès

PROPOSE une liste de guatre propriétaires à la chambre d'agriculture: M Laurent JOLY, M Jean ROBIN, M Etienne COUSIN, M François GAUDY.

NUMÉROS UTILES

SERVICES ADMINISTRATIFS DE LA MAIRIE

1 place des Héros d'Arcis 10700 ARCIS-SUR-AUBE

Q 03 25 37 80 36

Fax: 03 25 37 89 67

- mairie@arcis-sur-aube.com
- www.arcis-sur-aube.com

M. le maire recoit de 11h00 à 12h00, sur rendez-vous uniquement, du lundi au vendredi.

(L) Horaires d'ouverture

Lundi, mercredi et vendredi:

8h30 - 12h / 13h30-17h

Mardi: fermé le matin / 13h30-17h Jeudi: 8h30 - 12h / fermé l'après-

midi

ÉCOLE DE MUSIQUE

(b) Ouverte le mercredi et le samedi après-midi.

Q 03 25 37 83 56

MÉDIATHÈQUE

Espace Danton - 1, rue de Paris

biblio.arcis@wanadoo.fr

03 25 37 83 93

(b) Horaires d'ouverture

Mardi et jeudi : 14h30 - 17h30 Mercredi: 9h - 12h et 13h30 -

17h30

Vendredi: 9h - 12h et 14h30 - 17h30

Samedi: 10h - 16h (fermée les

samedis d'août)

TRÉSORERIE

1. place Danton

03 25 37 84 69

(1) Horaires d'ouverture

Lundi, mardi et jeudi: 8h30 -12h00 et 13h30 - 16h00 Vendredi: 8h30 - 12h00

NUMÉROS UTILES

N° d'urgence européen (numéro unique): 112

> N° d'urgence pour les personnes sourdes et malentendantes : 114 (accessible par fax et SMS) (en remplacement des 15, 17, 18).

> Centre antipoison :

01 40 05 48 48

> Urgence aéronautique : 191

Non au harcèlement : 30 20

> Enfance maltraitée : 119 (gratuit, 24h/24)

Maltraitance des personnes âgées: 01 42 50 11 25

Violences conjugales : 39 19

SOS-Viols femmes informations :

0 800 05 95 95 (anonyme et gratuit)

> Suicide écoute : 01 45 39 40 00

(7 j/7, 24 h/24)

> Enfants disparus : 116 000

> Haute autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité (Halde): 0810 00 5000

> Stop Djihadisme - 0 800 00 56 96

LA POSTE

10, rue de Paris

🖵 03 25 37 78 70

(b) Horaires d'ouverture

Lundi:

Fermé le lundi.

Du mardi au vendredi : de 9h à

12h et de 13h30 à 17h. Le samedi : de 9h à 12h.

CAMPING MUNICIPAL DE L'ÎLE DE CHERLIEU

(Ouvert du 15 avril au 30 septembre

03 25 37 98 79

NUMÉROS UTILES:

> Gendarmerie 17 Pompiers 18 > Préfecture 03 25 42 35 00 Conseil départemental 03 25 42 50 50 > Tribunal d'instance

> SAMU 15

..... 03 25 43 56 10 > Tribunal de grande instance

..... 03 25 43 55 70 > Casier judiciaire

..... 02 40 49 08 94

Assistantes sociales 03 25 37 04 77

Lycée des Cordeliers 03 25 37 85 82

Collège de La Voie Châtelaine ...

> École élémentaire Aurillac 03 25 37 82 20

École maternelle Jean Jaurès 03 25 37 97 60

> Salle des fêtes 03 25 37 07 05 > Presbytère 03 25 37 85 98

Contact presse : Sylviane BONNAIRE 06 35 27 01 82

> URGENCE GAZ 0 800 473 333

> URGENCE EDF 0 972 675 010 > SDDEA 03 25 83 27 10

urgence...... 03 25 79 00 00

> CORONAVIRUS (SARS-COV-2, COVID-19): 0 800 130 000

> Fil santé jeunes : 0 800 235 236

Sexualité / Contraception / IVG: 0 800 08 11 11

Sida info service: 0 800 840 800

Cancer info service : 0 810 810 821

Maladies rares info services :

0 810 631 920

Croix-Rouge écoute :

0 800 858 858

> Écoute alcool : 0 980 980 930

> Tabac info service: 39 89

> Écoute cannabis : 0 811 912 020 (prix appel local)

Droques info service :

0 800 23 13 13

> Anorexie Boulimie Info Écoute : 0 810 037 037

> Net écoute : 0 800 200 000 (addiction aux écrans)

> Urgences funéraires, information aux familles, 7 j/7 et 24 h/24: 0 800 880 088

PROFESSIONNELS DE SANTÉ

Ambulances								
Ambulances Arcisiennes	38, rue de Troyes	03 25 37 85 80						
	harmacies							
Pharmacie RIBÉRON Charlotte	2, place de la République	03 52 11 00 00						
	Médecins							
Dr DAIRE Thierry	80, rue Saint-Rémy	03 25 37 56 56						
Dr N'KILI BENGONE Aglaé	77, rue Saint-Rémy	03 51 62 61 80						
Dr JOLIOT-HAAS Armelle	2 place de la	03 25 37 13 34						
Dr GUBLIN Lucie	2, place de la République	03 74 72 12 35						
Dr SAVOYINI Marion	Republique	03 74 72 12 34						
	Dentistes							
DORBEAUX Guillaume et JACQUINET Antoine	5, rue de la Marine	03 25 37 80 21						
Adila DIACONU	77, rue Saint-Rémy	03 25 47 70 04						
Masseurs ·	- kinésithérapeute	S						
DAMGÉ Patrice	55, rue Saint-Rémy	03 25 37 12 35						
LALLEMENT Aurore	77, rue Saint-Rémy	03 25 37 82 14						
ROMAN Georgiana		03 51 62 63 66						
COZMULEASA Irina	9, rue de	03 51 62 63 67						
CHIRU BARBU Andrei	Châlons	03 51 62 63 66						
CRISTEA MIHAI Cezar		03 51 62 63 68						
O:	sthéopathe							
MEUNIER Olivier	77, rue Saint-Rémy	06 20 16 51 05						
M	agnétiseur							
RAUNET Denis	-	-						

li di	nfirmières						
Josiane SIMMONOT G.		03 25 37 10 21					
Janine HENRION		03 25 37 82 09					
Charlène GEOFFROY	77, rue	03 25 37 80 54					
Morgane MIZELLE	Saint-Rémy	06 46 44 54 53					
Ludivine LEROY		06 27 37 13 50					
Nathalie RUSE		03 25 37 82 09					
Jade NEANT	2, place de la République	06 36 19 21 89					
F	odologue						
Isabelle COURTY	77, rue Saint-Rémy	03 25 37 21 83					
Carine LECLAIRE	2, place la République	03 25 41 10 47					
Psychologue clinicien	- Enfants, adolescents, adultes						
Julien MOLINIER	2, place la République	07 81 88 41 80					
Psychomo	tricien - relaxologu	ie					
Pierre LACHARME	41, rue Saint-Rémy	06 59 10 90 14					
Diététicie	nne Nutritionniste	•					
Mathilde ARLOT	2, place de la République	06 63 91 47 38					
Sa	ige Femme						
Karinne DAIRE	80, rue Saint-Rémy	06 32 06 84 17					
Pauline SIMONNOT	2, place de la République	06 20 56 14 58					
Pharm	nacies de garde						
Liste disponible sur le site de la mairie. Pour la pharmacie RIBÉRON : 32 37							

SECTEUR 4 - ARCIS-SUR-AUBE

CALENDRIER COLLECTES OM ET TRI DE JUIN. À DÉC.

	juin-22	juil-22	aout-22	sept-22	oct-22	nov-22	dec
1		1 4	1 L	1 3	1 5	1 8	1 3
2	3	2 S	2 M	2 W	2 D	2 #	2 V
3	v	3 D	3 M	3 S	3 1	3 .1	3 5
4	S	4 L	4 J	4 0	4 M	4 4	4 0
5	0	5 M	5 V	5 L	5 M	5 5	5 L
6	L	6 M	6 S	6 M	6 3	6 D	6 P
7	п	7 3	7 D	7 (4)	7 V	7 L	7 P
8	m	8 V	8 L	8 3	8 5	8 M	8 1
9	3	9 5	9 Pt	9 W	9 D	9 M	9 V
10	v	10 D	10 😝	10 5	10 L	10 .5	10 5
tt.	s	11 L	21 J	11 D	37 M	11 V	11 D
12	D	12 M	12 ¥	12 L	12 M	12 5	12 I.
13	1	13 M	13 5	13 M	13 .1	13 D	33 Pt
4	m	14 J	14 0	14 M	14 V	14 E	14 Ph
15	n .	15 V	15 L	15 J	15 S	15 M	15 .8
16	3	16 S	16 M	16 V	16 D	16 M	16 W
17	V.	17 D	17 #	17 S	17 L	17 J	17 5
18	s	18 L	S. 32	18 D	18 P	18 ¥	18 D
19	D	19 M	19 V	19 L	19 M	19 5	19 L
20	L	20 😝	20 5	20 M	20 J	20 D	20 🦱
21	n	21 3	25 D	21 🛤	21 V	21 L	21 M
22	M	22 V	22 I.	22 J	22 5	22 /1	22. J
23	J.	23 S	23 😝	23 V	23 D	23 M	23 V
24	W.	24 D	24 PB	24 5	24 L	24 J	24 5
25	5	25 1.	25 J	25 D	25 M	25 W	25 0
26	0	26 M	26 ¥	26 L	26 M	26 5	26 1.
27	I.	27 M	27 5	27 M	27 J	27 D	27 /
28	m	28 .8	28 D	28 M	28 V	28 E	28 PR
29	in .	29 W	29 I.	29 J	29 5	29 M	29 J
30	J	30 S	30 25	30 V	30 D	30 M	30 V
		31 D	31 H		31 8		31 5

L'AGENDA **DE JUILLET 2022** À JANVIER 2023



JUILLET

Samedi 2 : Journée des auteurs « conférences et dédicaces » (à la salle des fêtes)

Dimanche 10 : Vide-grenier (dans le parc du château)

Mercredi 13: Retraite aux flambeaux, défilé (départ 22h devant l'espace Henri Dunant arrivée place des Héros d'Arcis) feu d'artifice tiré à 23h.

Jeudi 14: de 11h30 à 18h30 Concert avec DOM' Variétés, jeux extérieurs (dans le parc du château)



AOÛT

Samedi 27 : feu d'artifice tiré à 22 h (dans le

parc Robert Piat).

Dimanche 28 : 11h : dépôt de gerbe au monument aux morts avenue Grassin, À partir de 14h après-midi sosie avec Claude François et ses Claudettes et Pascal Obispo (dans le parc du château)

Mardi 30 : Don du sang (à la salle des fêtes)



SEPTEMBRE

Samedi 3: Forum des associations (COSEC)

Dimanche 11 : « Les Foulées Arcisiennes »

Dimanche 18 : Journées du patrimoine

Mardi 20 : Cinéma (à la salle des fêtes)



OCTOBRE

Samedi 1er : Soirée LOTO organisée par le KIWANIS Arcis Val Aube (à la salle des fêtes)

Samedi 8 : Journée nationale des commerces de proximité organisé par la CAP Arcis

Mardi 18 : Cinéma (à la salle des fêtes)

Samedi 29 : Concours de belote organisé par La Loutre Arcisienne



NOVEMBRE

Dimanche 6: Thé dansant du CCAS d'Arcis-sur-Aube (à la salle des fêtes) Vendredi 11: Armistice 1918: défilé (départ place des Héros d'Arcis vers le cimetière et retour au monument aux morts avenue Grassin pour discours et dépôt de gerbes)

Samedi 12 et dimanche 13 : Représentations de la troupe de théâtre « L'Étoile » (à la salle des fêtes)

Mercredi 16: Repas organisé par l'association Ensemble et Solidaire (à la salle des fêtes) Dimanche 20 : Assemblée générale de l'association Les Roses du Val d'Aube (à la salle des fêtes)

Mardi 22: Cinéma (à la salle des fêtes) Mardi 29 : Don du sang (à la salle des fêtes)



DÉCEMBRE

Vendredi 2 et samedi 3 : Téléthon Mardi 13 : Cinéma (à la salle des fêtes) Mercredi 21 : Spectacle de Noël pour les enfants de la commune organisé par le comité des fêtes (à la salle des fêtes)

JANVIER 2023

Mardi 10 : Cinéma (à la salle des fêtes) Dimanche 15 : CONCERT du Nouvel An présenté par l'Harmonie Batterie Fanfare d'Arcis (séances à 14h et 16h) Dimanche 29 : Repas organisé par l'association ESNA (à la salle des fêtes)

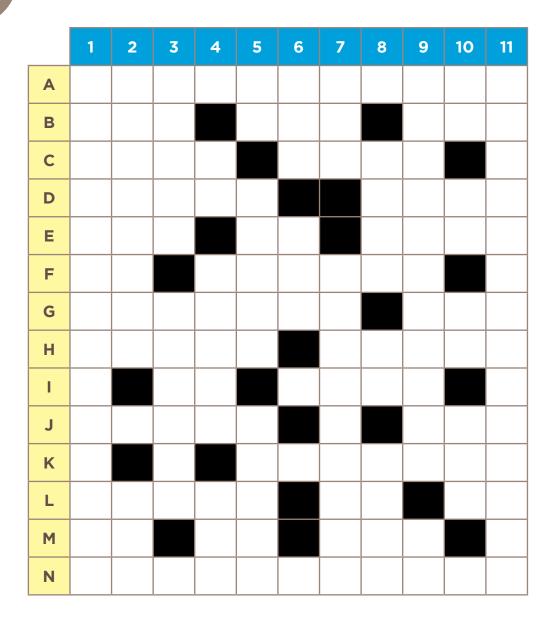








SE DIVERTIR



RÉPONSES

Т	N	3	N	N	3	ı	Т	n	0	s	N
N		s	٨	3		s	н		ı	N	М
3	N		٨	ı		s	n	Т	8	0	٦
ı	A	s	ı	N	0	ı		В		ı	К
A	a	1		1		s	3	3	n	Т	٢
В		٨	s	٨	Э		٦	8		A	-1
3	3	а	0	В		s	d	М	3	Т	Н
9	ı	M		К	Э	A	М	A	Т	N	9
В		A	Т	n	3	M	A		s	3	4
3	٦	٦	٨		3	В		3	ı	М	3
W	A	В	Т			٧	В	Т	٦	n	а
8		3	3	N	A		3	Т	A	9	Э
n	М	3		ı	В	n		3	3	В	8
s	3	N	N	3	ı	s	ı	Э	Я	A	A
ш	ΟL	6	8	L	9	s	Þ	٤	7	L	

HORIZONTALEMENT:

- A. Habitantes de notre ville
- **B.** Brame / Canton helvétique / Attendri
- **C.** Endommage / Sur le bât de l'âne
- **D.** Supporter fanatique / Transport collectif
- **E.** Sous la croûte / Île de France / Marché
- F. Demeures / Rassembla
- **G.** Centre toulousain / Noté sur les véhicules nigériens
- **H.** On court après lui / Ajustée par polissage
- I. Bordereau de livraison/ Plaça
- **J.** Anéanties / Prénom féminin
- **K.** Modifiai la structure atomique d'un corps
- **L.** Qui manque de subtilité / Quatre romain / Est arrivé parmi nous
- M. Négation / Magazine vendu séparément ou adjoint à l'édition normale, et souvent consacré à un thème particulier / Espace d'attente sécurisé dans un établissement public
- N. Étaient

VERTICALEMENT:

- **1.** Ensemble des raisonnements en vue de convaincre
- 2. À les pieds sur terre / Production écologique
- **3.** Déterminant féminin singulier / Connu pour sa fourme
- **4.** Erbium / Large / Le lait l'est souvent
- **5.** Connu / Équipas les militaires / Élisabeth Amélie Eugénie de Wittelsbach, impératrice s'invitant chez nous chaque fin d'année
- **6.** Se rendra / Espace économique commun
- 7. Un allemand / Peuple attaqué le 24 février dernier
- **8.** Nation / Problème / Jean slave
- **9.** Langue officielle du Suriname / Pronom personnel
- **10.** État-major / Aluminium / C'est-à-dire / Grade du judo
- 11. Inonderaient



I gousse de vanille (ou 2 sachets de sucre vanillé en diminuant de 20 g la quantité

I kg de cerises noires (fraîches ou en bocaux)

2 c. à s. de kirsch (facultatif)

2 c à s de chapelure (faite de pain rassis 2 c à s de sucre I c à c de cannelle en poudre 50 g de beurre

- 1. Découpez le pain et/ou vos restes de brioches en gros morceaux. Faites bouillir le lait avec la gousse de vanille fendue, sans le faire déborder. Mettez le pain dans une jatte et ajoutez le lait chaud. Faites tremper le pain au moins 30 minutes pour le faire ramollir (si au bout de ce temps des morceaux durs subsistent, rajoutez un fond de lait également bouilli).
- l'endant que le pain ramollit, lavez, équeutez et séchez les cerises.
- Préchauffez le four à 180°C.
- 4. Ecrasez le pain ramolli à la fourchette jusqu'à obtenir une « pâte » assez lisse. Ajoutez le sucre, la

cannelle, le kirsch et les œufs (vous pouvez séparer les œufs et battre les blancs d'œufs en neige avant de les incorporer). Mélangez bien. Incorporez les cerises.

5. Beurrez et farinez un moule (rond, carré, à cake, à manqué). Versez-y votre préparation. Mélangez la chapelure, la cannelle et le sucre. Saupoudrez ce mélange sur toute la surface du mendiant. Parsemez le dessus avec le beurre coupé en petits morceaux. Faites cuire. Au bout d'une heure vérifiez la cuisson en plantant la pointe d'un couteau au cœur. La lame doit ressortir sèche.

Le mendiant est consommé de préférence tiède.



10 700 ARCIS-SUR-AUBE

WWW.NAGEO.FR PISCINE NAGEO



L'audace d'un territoire